

LE FIL D'AMNESTY



BIMESTRIEL BELGE FRANCOPHONE D'AMNESTY INTERNATIONAL
JUILLET/AOÛT 2012
N°15

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL
Rue Berckmans 9, 1060 Bruxelles
Éditrice responsable : Marie Noël
Bureau de dépôt : Bruxelles X
N° agrégation : P901135

BELGIQUE-BELGIË

P.P. - P.B.

1/23456

JUSTICE POUR BHOPAL

DANS L'OMBRE DES JO 2012 DE LONDRES



THEATRE DE POCHE

THÉÂTRE DE POCHE - SAISON 2012-2013 OFFRE PRÉFÉRENTIELLE « AMNESTY »

Pass fidélité du Théâtre de Poche :

Avec qui vous voulez, quand vous voulez et sans modération !

- La formule est simple et non nominative
- Le prix est unique quel que soit votre âge
- Validité du Pass illimitée
- Nous vous offrons l'affiche de chacun de nos spectacles
- Vous êtes tenus au courant de toutes les fêtes, barbecues, expos, lectures, rencontres, rendez-vous du bar,...

Supers avantages aux amis d'Amnesty :

- Le Pass 5 places : 36€ (au lieu de 45€) soit 7,20 € la place.
- Le Pass 10 places : 64€ (au lieu de 80€) soit 6,40 € la place.
- + une place offerte au cinéma Vendôme !

Par ailleurs nous offrons 3 Pass 3 places aux premiers qui nous appelleront au 02/647.27.26.

Plus d'infos sur :

<http://www.poche.be> ou
02/647.27.26.



« Une fois en-core, au cours de cette prochaine saison, avec la complicité de quelques auteurs

de talent, le Poche va affronter le diktat de la connerie armée d'une programmation chargée d'humour et d'humanité. Une programma-

tion dans laquelle sont invités à tour de rôle sur notre plateau ces héros des temps modernes que sont les clandestins, les sans famille, les enfants soldats, les enfants martyrs, Marcel Liebman, Mohammed Ali, les Palestiniens, Paris Hilton (?), les « différents » et tous ceux-là qui peuvent faire résonner sur scène notre révolte et notre indignation face à l'abîme qui ne cesse de se créer entre les

plus pauvres et les plus riches, tous ceux-là qui osent encore gueuler que la terre avec ses richesses n'est pas propriété privée acquise à coups de canon, de blanchiment ou par les privilèges de l'hérédité mais bien qu'elle appartient à tous les hommes qui y sont nés, qui y naissent, qui y naî-tront. » Roland Mahauden



ÉDITO

Personne ne l'aurait cru, et encore moins les victimes. Aujourd'hui, l'opinion publique, via les militants des droits humains et Amnesty, demande des comptes à l'entreprise Dow Chemicals pour la catastrophe de Bhopal en... décembre 1984. Il y a près de trente ans, la ville indienne de Bhopal a été le théâtre de l'une des plus grandes catastrophes industrielles de l'histoire, provoquée par une fuite de gaz toxique à l'usine de pesticides Union Carbide.

Entre 7 000 et 10 000 hommes, femmes et enfants ont trouvé la mort immédiatement après

cette fuite, environ 15 000 autres décès sont survenus dans les années qui ont suivi, et plus de 100 000 personnes continueraient de souffrir de graves problèmes de santé liés à la catastrophe. Autant de pauvres, d'anonymes, que les patrons de l'entreprise de l'époque (elle sera rachetée par Dow) tenaient pour muets et impuissants.

Alors que l'entreprise comptait sur les Jeux Olympiques de Londres pour renforcer encore sa présence sur les marchés (le stade olympique est entouré d'une bannière en tissu de 7 millions de livres), nous avons voulu obliger l'entreprise à reconnaître ses torts. Et nous continuerons à le faire, en nous faisant l'écho des survivants.

Par ailleurs, la compagnie Shell a d'ailleurs été

condamnée au Nigeria à payer 5 millions de dollars en raison de la pollution qu'elle a engendrée dans une région du pays.

Le 4 juillet, nous nous sommes rendus au siège de Shell à La Haye pour présenter à la compagnie pétrolière une pétition mondiale signée par 309 190 personnes. Les signatures, recueillies par Amnesty International et nos partenaires, émanaient de plus de 20 pays sur cinq continents et rappelaient à la compagnie qu'il était temps de prendre en compte l'impact sur les droits humains des populations locales de ses activités.

Philippe Hensmans, directeur d'Amnesty International Belgique francophone



PORTER LA FLAMME

Découvrez les femmes qui continuent de se battre pour obtenir justice à Bhopal, en Inde.

PAGE 6



ZARGANAR NARRE

Comedien, humoriste, poète et réalisateur birman, Zarganar a été condamné à 35 ans d'emprisonnement. Zarganar a été libéré le 12 octobre 2011. Le groupe 42 l'a rencontré. Récit.

PAGE 8



NOUS N'OUBLIONS PAS

Reportage sur le camp de Yida, dans le Soudan du Sud, où des milliers de personnes se sont réfugiées afin d'échapper aux bombes et à la famine. Lisez notre dernier rapport.

PAGE 10



« VOUS ENTENDEZ VOTRE ÂME PLEURER »

Quarante ans après leur placement à l'isolement dans une prison des États-Unis, Albert Woodfox, Herman Wallace et Robert King continuent de lutter pour obtenir justice.

PAGE 14



LA VILLE FANTÔME DE TAWARGHA

Le récent conflit en Libye a dressé d'anciens voisins les uns contre les autres, et une ville entière a ainsi été désertée.

PAGE 16



« JE NE POURRAI JAMAIS ÉCHAPPER À MON PASSÉ »

Né en détention, le seul homme qui ait réussi à s'évader de l'un des sinistres camps pénitentiaires de la Corée du Nord raconte sa douloureuse histoire.

PAGE 18



BONNES NOUVELLES ET FAITS NOUVEAUX

PAGE 26



10 BOUGIES POUR LA JUSTICE INTERNATIONALE

La Cour pénale internationale célébrait son 10^e anniversaire en juillet.

PAGE 31

ET PUIS ENCORE ?

Les dernières nouvelles des

campagnes dans

NOTRE ACTUALITÉ

(PAGE 4).

On vous explique pourquoi **LES GRANDES PUISSANCES MONDIALES REPORTENT UN ACCORD HISTORIQUE SUR LE COMMERCE DES ARMES (PAGE 12).**

Et Amnesty vous invite à **REVISITER VOTRE COMMUNE** grâce à un voyage d'une heure trente en petit train **(PAGE 13).**



EN COUVERTURE

À Bhopal, un enfant joue près du site de l'usine de Union Carbide où s'est produite la fuite de gaz en 1984. © Keith Bedford

© Amnesty International Publications 2012. © AILRC-FR pour la version francophone © AIBF pour les pages belges
Amnesty International
Belgique francophone
9, rue Berckmans
1060 Bruxelles
Tel. : 02/538.81.77
Fax : 02/537 37 29
www.amnesty.be - amnesty@amnesty.be
Compte :
IBAN BE85 0012 0000 7006
BIC GEBABEBB
Imprimé par Remy Roto sur papier recyclé.
Tous droits de reproduction réservés.

Notre Actualité

Nouvelles des équipes et campagnes régionales d'Amnesty International

Prisonniers d'opinion Tweetez pour Mikhaïl Khodorkovski

Mikhaïl Khodorkovski, ancien directeur de la compagnie pétrolière russe YUKOS, est incarcéré en Carélie, dans le Nord de la Russie. Commentateur social connu pour son franc-parler, il s'est aussi fait le chantre d'une société civile forte en Russie. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion, ainsi que son associé Platon Lebedev; elle est convaincue que les poursuites engagées à leur encontre sont motivées par des raisons d'ordre politique.

Envoyez des tweets au président Vladimir Poutine @KremlinRussia pour dénoncer le non-respect des normes d'équité lors du procès de Mikhaïl Khodorkovski et de Platon Lebedev #FreeKhodorkovskyAndLebedev

Au moins

101 pays

ont infligé des actes de torture ou d'autres mauvais traitements en 2011.

Moyen-Orient et Afrique du Nord Des mots libérés en faveur des droits humains

Plus de 59 000 mots du dictionnaire en ligne d'Amnesty International pour la liberté (*Freedom Dictionary*) ont à ce jour été libérés. Nous avons lancé ce projet pour sensibiliser l'opinion aux violations des droits humains commises au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et à l'importance de la liberté d'expression. Une Libanaise a libéré le mot « inspire » (inspirer), un Irakien a choisi le terme « free-

spoken » (franc) et un jeune Tunisien a opté pour « revolutionist » (révolutionnaire).

Libérez le mot de votre choix sur freedomdictionary.org

Afrique Arrêtons les expulsions forcées en Afrique !

Des milliers de personnes se sont rassemblées pour exiger la fin des expulsions forcées en Afrique au début de cette année, et des foules encore plus nombreuses ont signé notre pétition. Aidez-nous à recueillir le plus grand nombre de signatures possible avant septembre 2012, moment prévu de la remise de la pétition aux gouvernements africains, en participant à l'action et en regardant notre film sur

www.isavelives.be/fr/expulsions_afrique

Amériques La police dominicaine doit cesser de violer les droits humains

Onze ans après que la République dominicaine a créé le poste de médiateur pour promouvoir les droits humains et superviser la police du pays, le poste est toujours vacant.

De récentes recherches menées par Amnesty ont mis en évidence des violations des droits humains commises par la police dominicaine, notamment des disparitions forcées. Joignez-vous

à nous pour demander une réforme de la police et la nomination d'un médiateur disposant de pouvoirs et de moyens suffisants pour promouvoir les droits humains.

www.amnistiapr.org

Liberté d'expression Informations sur l'action FaxJam

Des militants du monde entier ont envoyé 4 578 fax pour défendre le prisonnier d'opinion indonésien Johan Teterissa. Il purge une peine de 15 ans d'emprisonnement pour avoir mené une manifestation

pacifique en 2007. Après avoir vu à la télévision indonésienne des informations sur notre campagne, Johan a remercié les membres d'Amnesty International de leur mobilisation en sa faveur et pour la protection de la liberté d'expression.

Droits des migrants Améliorer la sécurité des migrants au Népal

Notre « Caravane des travailleurs migrants » s'est déplacée dans quatre régions du Népal pour susciter une sensibilisation à la situation des travailleurs migrants, exposés à l'exploitation et au travail forcé.

Nous avons produit une brochure, « Connaissez vos droits », qui fournit aux migrants des conseils pratiques sur ce qu'ils doivent faire s'ils subissent des atteintes à leurs droits. Nous avons aussi recueilli des signatures sur une pétition demandant une meilleure protection des migrants qui travaillent au Népal.



« J'ai le bonheur de déclarer que la Mongolie est un pays sans peine capitale et d'exprimer ma gratitude sincère pour le soutien qu'Amnesty International nous a apporté dans la réalisation de cet heureux résultat. »

Elbegdorj Tsakhia, président de la Mongolie

© Amnesty International (photo : Ricardo Ramirez Arrida)



Les dangers affrontés par les migrants sont représentés sur le mur du refuge pour migrants de Belén (Posada del Migrante) à Saltillo, dans l'État mexicain de Coahuila. Au Mexique, des migrants continuent d'être tués, enlevés ou recrutés de force par des bandes criminelles. Beaucoup sont victimes de violences sexuelles. Les personnes qui les aident pendant leur voyage subissent des menaces, des agressions et des actes d'intimidation. Amnesty International appelle les autorités à les protéger et à enquêter sur ces crimes.

Europe et Asie centrale Il est temps que l'Espagne « s'attaque à son sombre passé »

Le juge espagnol Baltasar Garzón a été acquitté à l'issue du procès qui lui était intenté pour avoir enquêté sur les violations des droits humains et les crimes de guerre commis lors de la Guerre civile espagnole et sous le régime de Francisco Franco. Amnesty International a salué cette nouvelle et a exhorté l'Espagne à « s'attaquer à son sombre passé » en menant une enquête complète sur les exécutions extrajudiciaires, la torture et les disparitions forcées qui ont marqué cette période.

Asie et Pacifique Fermez le camp de prisonniers de Yodok

Nous avons tenté de remettre 165 500 appels venus du monde entier à l'ambassade de Corée du Nord à Berne (Suisse) le 12 avril. Notre pétition demandait la fermeture du camp de prisonniers de Yodok, où sont incarcérés environ

50 000 détenus politiques. La police et la presse étaient déjà sur place lorsque nos militants sont arrivés à l'ambassade et, même si le représentant nord-coréen a refusé nos pétitions, nous n'avons pas pu passer inaperçus. Rendez-vous page 18 pour lire le récit extraordinaire de Shin Dong-hyuk, évadé du camp de prisonniers.

Lutte contre l'impunité Une belle victoire

Le Sénégal doit poursuivre « sans aucun autre délai » l'ancien président tchadien Hissène Habré, accusé de génocide commis par son régime (1982-1990) ou l'extrader, a ordonné vendredi 20 juillet, la Cour internationale de Justice (CIJ). La Belgique avait saisi la CIJ le 19 février 2009 estimant que le refus de Dakar de poursuivre Hissène Habré pour crimes contre l'humanité ou de l'extrader « viole l'obligation générale de réprimer les crimes de droit international humanitaire ». Il s'agit là d'une excellente nouvelle qui fera progresser la justice internationale.

En première ligne

« Ils savent qu'ils sont sous surveillance »

© Amnesty International



La vigilance d'Amnesty International incite les militaires et les policiers des Maldives à y réfléchir à deux fois avant de s'en prendre à des manifestants pacifiques, affirme le chercheur ABBAS FAIZ.

La nouvelle selon laquelle Amnesty International était arrivée aux Maldives s'est répandue rapidement. Une manifestante et ancienne détenue m'a expliqué combien il était important que nous soyons là : « Maintenant, [les pouvoirs publics] se comportent correctement, at-elle affirmé. Ils savent qu'ils sont sous surveillance. »

Ma visite a eu lieu juste après que Mohamed Nasheed, premier président du pays élu démocratiquement, a été contraint de démissionner à la suite d'une mutinerie de l'armée et de la police. Sa démission a provoqué dans la capitale, Malé, et dans d'autres villes, des manifestations pacifiques qui ont été violemment réprimées.

Plus de 10 députés du parti de Nasheed, le Parti démocratique maldivien, m'ont raconté que les policiers et les militaires les avaient frappés sur les jambes, les bras et le dos. Deux députées ont affirmé que ceux qui les rouaient de coups les visaient à la tête. Si des tiers n'avaient pas pris leur défense, elles pensent qu'elles auraient pu mourir. « Ils essayaient de nous tuer », a affirmé l'une d'entre elles.

Depuis Malé, j'ai pris l'avion vers le sud et suis arrivé en 70 minutes à Addu, une ville que le reste du monde peut facilement ignorer. J'y ai rencontré des personnes qui avaient été torturées par des militaires ou des policiers après leur arrestation. J'ai rendu visite à des gens détenus dans les locaux de la police et à d'autres que des militaires avaient agressés lors de rassemblements pacifiques. Tous voulaient raconter leur histoire.

Plus de 20 personnes m'ont parlé des violences que des militaires leur ont infligées lors de manifestations pacifiques. Ils les attrapaient par les cheveux, le cou ou les bras, leur ordonnaient d'ouvrir la bouche et les yeux et leur pulvérisaient du gaz poivre dans la figure. D'après les manifestants, cette pratique était devenue courante parmi les policiers et les militaires.

Certains policiers m'ont toutefois affirmé qu'ils ne voulaient pas s'associer à des violations des droits humains. Lors d'un rassemblement public à Malé, l'un d'entre eux m'a assuré : « Nous faisons plus attention lors des manifestations, maintenant. » Son collègue a souri : « Nous sentons le regard des organisations internationales. »

J'ai écrit ce que j'avais entendu. Plus tard, un défenseur des droits humains m'a dit : « J'ai observé une amélioration significative des méthodes employées par la police pour le contrôle des foules. J'explique cela en partie par la déclaration publiée par Amnesty International. » Ses paroles rejoignent les commentaires positifs que j'ai reçus de nombreux Maldiviens depuis ma visite.

PASSER LE FLAMBEAU

Quel est le lien entre les Jeux Olympiques de 2012 à Londres et l'une des pires catastrophes industrielles de l'histoire ? ALOYS LIGAULT et MADHU MALHOTRA ont rencontré les femmes qui sont au premier rang de la lutte pour la justice et un avenir salubre à Bhopal, en Inde.

« **V**ous êtes là pour la catastrophe ? s'enquiert le conducteur du cyclo-pousse qui nous emmène à notre hôtel. C'est un gros problème pour nous. Beaucoup de gens de ma famille sont tombés malades. Il y a encore beaucoup de gens malades ici. » Nous venons d'arriver à Bhopal, dans les premiers mois de 2012, pour y rencontrer des rescapés de l'énorme fuite de gaz toxique qui s'est produite à l'usine de pesticides Union Carbide.

En l'espace de seulement trois jours, la fuite, qui s'est déclarée le 2 décembre 1984, a tué entre 7 000 et 10 000 hommes, femmes et enfants. Environ 15 000 autres décès sont survenus dans les années qui ont suivi. Cent mille personnes ou plus en ont gardé de graves séquelles, notamment des maladies respiratoires, des lésions neurologiques et des troubles gynécologiques. La catastrophe et ses conséquences ont soulevé des questions fondamentales sur l'éthique et la responsabilité des grandes multinationales.

Près de 28 années plus tard, l'ancienne usine n'a toujours pas été décontaminée. Aucune enquête approfondie n'a été ouverte sur les causes de la fuite et ses répercussions sur la vie de la population locale. Les survivants ne se sont vu proposer ni les soins médicaux dont ils ont besoin, ni aucune indemnisation équitable. Il n'est pas étonnant que la population soit toujours en colère.

Bhopal est récemment revenue dans l'actualité lorsque le comité organisateur des Jeux Olympiques de 2012 à Londres a choisi la société Dow Chemical pour fabriquer et créer un écran textile qui ceinture le stade olympique. Dow a racheté Union Carbide Corporation en 2001, mais affirme avec vigueur n'avoir aucun lien

avec le sinistre. Lorsque le comité organisateur a soutenu la position de Dow, Meredith Alexander, membre de la commission d'éthique, a démissionné en signe de protestation, en mars de cette année, déclarant qu'elle ne souhaitait pas devenir « une apologiste de Dow Chemical ».

Amnesty International demande au comité organisateur des Jeux de Londres de retirer ses déclarations démentant tout lien entre la société Dow Chemical et la catastrophe de Bhopal en 1984. Nous engageons également le gouvernement indien et les entreprises concernées à trouver un accord avec les habitants de Bhopal de manière à décontaminer l'ancienne usine Union Carbide, à faire le nécessaire pour qu'ils consomment une eau claire et salubre, à verser des indemnités décentes aux



victimes et à obliger les responsables présumés à rendre des comptes.

La vision de la carcasse rouillée de l'ancienne usine Union Carbide à Bhopal est saisissante. Érigée en plein milieu de la ville fourmillante, elle se voit de partout, ou presque. À l'intérieur, on

trouve encore un amoncellement de déchets toxiques, à deux pas des quartiers pauvres qui entourent l'usine. Ici, la catastrophe n'est pas qu'un souvenir.

Nous rencontrons Safreen, une étudiante souriante, dans le jardin verdoyant de sa famille, près de l'ancienne usine. Elle n'était pas née lorsque la catastrophe s'est produite, mais celle-ci a toutefois des répercussions sur sa vie. Elle a intégré un groupe de jeunes qui luttent pour les droits des survivants et rêve de devenir médecin pour aider les gens à surmonter les problèmes de santé qui subsistent encore ici.

« Les enfants sont obligés d'arrêter l'école pour travailler parce que leurs parents ont été exposés au gaz, explique Safreen. D'autres naissent avec des malformations ou des maladies. Je veux que les enfants de Bhopal respirent de l'air pur, boivent de

l'eau propre et soient en bonne santé. Je rêve que Bhopal devienne un lieu où il fait bon vivre et que les entreprises assument leur responsabilité pour toutes ces souffrances. »

Le lendemain, la température est étouffante sur le chemin de Jaiprakash Nagar, un quartier qui s'étend au sud de l'ancienne usine. Au pied du monument érigé à la mémoire des victimes de Bhopal en 1985, nous rencontrons Hazra Bi, militante et rescapée de la catastrophe. Des larmes perlent à ses yeux au moment de nous parler de sa vie.

« Ma vie a basculé après la fuite de gaz, nous confie-t-elle. Mon époux était si gravement atteint qu'il en est mort. Élever quatre enfants seule a été très dur. » Ses enfants et ses petits-enfants sont nés avec des pathologies qu'elle attribue à la fuite de gaz. L'État a versé à sa famille une indemnité trop faible et trop tardive.

« Depuis près de 30 ans, c'est un calvaire physique et mental permanent, avoue Hazra Bi. Mais je n'abandonnerai pas la lutte. Pour les générations futures de Bhopal. »

Un voyage à travers les rues poussiéreuses de la ville nous amène jusqu'à Rampyari Bai, 85 ans, qui n'a pas raté une seule des marches organisées par les rescapés de Bhopal. Dévoilant une ecchymose à la cheville, elle nous explique que la police l'a frappée lors du dernier rassemblement anniversaire. Dans la pénombre de son petit appartement éclairé d'un néon même au cœur de l'après-midi, nous devons parler fort pour nous faire entendre. Mais sa combativité est demeurée intacte. D'une voix forte et assurée, elle nous raconte combien il a été difficile d'obtenir ne serait-ce qu'une maigre indemnité et des soins élémentaires.

« Je me battraï pour nos droits et pour la justice jusqu'à mon dernier souffle, de sorte qu'il n'y ait pas d'autre Bhopal dans ce monde, martèle-t-elle. Il est grand temps que Dow assume ses responsabilités pour 30 années de souffrance. L'indemnité que j'ai touchée est un affront et une humiliation.

Je veux que la pro-

chaine génération ait une vie heureuse. »

Ces quelques femmes, parmi d'autres, sont en première ligne dans la lutte de Bhopal pour des indemnités décentes, pour la décontamination de l'ancien site d'Union Carbide, pour une amélioration des soins et pour l'accès à l'information sur les événements de 1984. Le quartier général des rescapés est le centre médical de Sambhavna, qui propose des soins gratuits financés par l'association Bhopal Medical Appeal, basée au Royaume-Uni. Ce lieu paisible entouré de routes poussiéreuses symbolise l'énergie et l'espoir des militants face à l'oubli. Sathya Sarangi et Rashna Dingra, deux militants de premier plan, nous confirment l'impression très forte que nous laisse la visite : le fatalisme n'a pas sa place ici. Les gens de Bhopal savent qu'ils ont été les victimes d'une terrible injustice et continueront à brandir le flambeau de leurs droits.

Montrez au monde que les multinationales sont dans l'obligation de respecter les droits humains. Elles ne peuvent pas se contenter de quitter le lieu du sinistre, comme à Bhopal. Comme le résume Hazra Bi : « J'espère que les gens du monde entier tireront les enseignements de notre lutte et de notre histoire et soutiendront ce combat pacifique de tous les jours en faveur de la justice et de la dignité. »

AGISSEZ

Agissez en ligne : www.isavelives.be/fr/node/9683.

PHOTOS DU CENTRE. Dans le sens des aiguilles d'une montre en partant de la gauche : Safreen (en bleu); Rampyari Bai, victime de la catastrophe de Bhopal; Hazra Bi avec sa petite-fille.

Au centre : Peinture murale réalisée à Bhopal par la militante des droits civils Janet Braun-Reinitz, juste en face de l'usine abandonnée de Union Carbide.

En bas : Le stade olympique de Londres, dont le revêtement extérieur en plastique a été conçu par Dow Chemical.



ZARGANAR NARRE

Comédien, humoriste, poète et réalisateur birman, Zarganar a été condamné à 35 ans d'emprisonnement pour être venu en aide aux victimes du cyclone Nargis et avoir critiqué la non-assistance de la junte birmane auprès de médias étrangers. Zarganar fût libéré le 12 octobre 2011. Le groupe 42 d'Amnesty l'a rencontré. Récit.

Nous n'y croyions pas au sein du groupe 42. Voir "notre" Zarganar libéré était notre souhait le plus cher, mais la junte militaire birmane avait une telle réputation que c'était là un vœu pieux. Et puis le miracle s'est produit. Le 12 octobre 2011, jour de la réunion mensuelle de notre groupe, nous avons appris sa libération, que nous avons dignement fêtée !

Lorsque j'ai appris par une amie londonienne, proche des milieux birmans, qu'il venait à Londres au mois de juin, mon sang n'a fait qu'un tour ! Je ne voulais rater cela sous aucun prétexte. Et je ne fus pas déçue. Pierre (mon époux et membre du groupe) ne fut pas difficile à convaincre et nous partîmes pour Londres le 6 juin. Dès notre arrivée, nous avons pu assister à « un après-midi avec Zarganar », organisé par le groupe d'associations qui avait déjà mis sur pied la manifestation « Free Zarganar Campaign » en mai 2010 à Londres. Tout le monde était là, y compris Rex Bloomstein, le réalisateur du film *This Prison where I live* et Michael Mittermeier, le comédien et humoriste allemand qui a marché dans les pas de Zarganar – jusqu'à la prison de Myitkyina ! – dans le film. Quelle émotion ! Un grand moment quand Zarganar et Michael se sont retrouvés dans les bras l'un de l'autre. Mais très vite, l'humour a pris le pas sur l'émotion et les deux compères ont reglé la galerie de leurs bons mots. Zarganar a d'ailleurs suggéré à Rex Bloomstein de modifier la fin du film en « happy end ».

Le lendemain matin, cerise sur le gâteau, nous avons eu l'occasion de nous entretenir en tête à tête avec Zarganar, grâce à Htein Lin, artiste birman et ancien compagnon de captivité de Zarganar, qui le logeait et qui nous a gentiment reçu chez lui.

Durant une heure et demie d'entretien, Zarganar fut intarissable et répondit à toutes les questions que nous lui posions.

Le jour de sa libération, lui non plus n'y croyait pas ! Il fallut que plusieurs personnes lui disent de se préparer à rentrer chez lui. Il laissa l'essentiel de ses affaires personnelles, surtout les vêtements chauds, à ses compagnons d'infortune. Les seules choses qu'il a emportées furent les cadeaux et le courrier reçus des nombreuses personnes qui l'avaient soutenu durant sa captivité, entre autres des T-shirts Amnesty et même une bougie ! Parmi les souvenirs qu'il considère les plus touchants, il y a une carte d'un petit new-yorkais de 7 ans qui avait dessiné son portrait, celui d'un monsieur chauve avec une tête toute ronde et des lunettes. Lors de son séjour à New York, il essaya de retrouver ce petit garçon mais malheureusement sans succès. Il en a été très déçu. Un père et ses deux enfants lui envoyèrent des blagues qui l'inspirèrent ensuite pour en faire un poème. Il fut aussi étonné d'avoir reçu un énorme carton, plein de cartes de soutien, qui venait d'Amnesty Belgique francophone. Je lui ai donc expliqué notre campagne « Pas d'accord j'assume » dans les écoles et notre Campagne bougies, dont le thème était la liberté d'expression, thème pour lequel nous l'avions choisi car il en était la parfaite illustration.

De par sa notoriété de comédien apprécié par l'ensemble des Birmans, Zarganar a rassemblé ses anciens compagnons de détention, étudiants de la Génération 88 faisant partie de différentes ethnies, et les a encouragés à faire en sorte de résoudre pacifiquement les problèmes qui se posent toujours entre ethnies et/ou gouvernement. La plus grande crainte de Zarganar est que la poursuite de ces troubles mettent en péril la timide avancée vers la démocratie au Myanmar et donnent la part belle au gouvernement pour réprimer à nouveau sévèrement toute tentative d'autonomie et même simplement de liberté d'expression. Il compte donc beaucoup sur l'appui de ses anciens co-détenus.



Les époux Moerenhout, Pierre et Jenny, et Zarganar. © DR

Zarganar souhaite ardemment que son pays aille vers un meilleur futur, démocratique, avec moins de pauvreté, des jeunes mieux formés et une économie plus développée, moins contrôlée par le gouvernement et... par la Chine. Pour lui, l'avancée démocratique est encore timide mais il estime qu'il est du devoir de chacun dans son pays de faire des efforts pour aller de l'avant. Zarganar souligne l'importance de reconnaître les progrès réalisés par les autorités et de leur rappeler qu'il est nécessaire de progresser dans le bon sens, et cela, sans agressivité.

Sur le plan professionnel, avant sa dernière arrestation, il était interdit à Zarganar de publier ses œuvres et de jouer, que ce soit au cinéma ou au théâtre. Après sa libération, il a négocié avec le gouvernement la mise sur pied d'une nouvelle version de « Motion picture organization », organe étatique gérant tout ce qui était artistique. C'est le président Htein Sein lui-même qui lui a proposé d'organiser des élections au sein du monde artistique pour renouveler l'équipe qui dirigeait cette organisation, ce qui a permis à Zarganar de battre le rappel de tous ses amis artistes qui ont évidemment été élus. A l'heure actuelle, il peut jouer, critiquer les membres du gouvernement – ou de l'opposition – sans pro-



blème. En avril, période du nouvel an birman, une soirée a réuni 2000 personnes et a été retransmise à la télévision.

Sa devise est d'ailleurs de travailler en toute transparence et d'expliquer clairement ses intentions au ministre compétent lorsqu'il a un projet en vue. Ses bureaux sont également d'une transparence sans pareille, situés au rez-de-chaussée et tout vitrés. Rien à cacher ! Il semble que de cette manière tout se passe bien.

Zarganar n'a pas l'intention de s'installer aux Etats-Unis où vit sa famille actuellement. Après sa visite aux USA et à Londres, où il a été très actif dans la préparation de la visite de Aung San Suu Kyi, et à Paris, il va rentrer dans ce pays qu'il aime et pour lequel il veut travailler à un avenir meilleur.

Il a réussi à convaincre son fils, qui vient de terminer ses études universitaires, de rentrer au pays afin de le faire bénéficier de ses compétences, compétences dont le Myanmar a tant besoin.

Lorsque j'ai évoqué les prisonniers d'opinion encore emprisonnés, j'ai signalé l'action qui avait été envisagée au cours d'une des réunions ras-

semblant tous les groupes impliqués dans des dossiers Myanmar. Nous envisagions d'approcher nos édiles communaux respectifs pour leur demander d'écrire, en tant que politiciens, aux autorités birmanes, en leur demandant la libération de tous les prisonniers d'opinion et en les encourageant à continuer le processus démocratique. Zarganar a totalement approuvé cette action et a signalé qu'il comptait beaucoup sur des organisations comme Amnesty International et Human Rights Watch pour mettre la pression sur les autorités de son pays.

Il s'est également proposé pour faire passer du courrier et des cadeaux (T-shirts ou autres) aux deux prisonniers birmans pris en charge par nos groupes(*). Cela fait tellement de bien à leur moral ! Il nous signale également que les conditions de détention se sont améliorées par rapport à ce qu'il a vécu lors de ses trois premières incarcérations. Depuis 2009, la torture n'y est plus systématique, les médicaments et nourritures apportés par les familles sont tolérés et, de plus, si le prisonnier a de l'argent, il peut charger les gardiens d'acheter livres, journaux, TV et même une radio bricolée par un électricien futé qui lui

permet d'écouter la BBC !

Enfin, la principale raison pour laquelle Zarganar a accepté, entre autres, l'invitation d'Amnesty dans différents pays, était de pouvoir remercier tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui se sont mobilisés pour le soutenir durant sa captivité et obtenir sa libération. Au cours de ces voyages, un autre de ses objectifs était de prendre des contacts avec diverses universités, en particulier dans le domaine des sciences sociales, afin d'obtenir la possibilité pour les étudiants de la Génération 88 de poursuivre leurs études dans d'autres pays ou de faire venir des professeurs étrangers pour leur donner une formation accélérée.

Une visite à Bruxelles pour rencontrer le Parlement Européen est en préparation mais doit encore être confirmée.

Merci Zarganar pour cet entretien et chapeau ! Vous êtes un grand monsieur !

Jenny Moerenhout du groupe 42 d'Amnesty International Belgique francophone

(*) Ces deux prisonniers – Ko Aye Aung et Khun Kawrio – ont été libérés depuis.

NOUS N'OUBLIONS PAS

Une crise des droits humains qui ne cesse de s'aggraver risque de sombrer dans l'oubli. **ALEX NEVE**, d'Amnesty International Canada, nous écrit depuis un camp de réfugiés isolé, proche de la frontière entre le Soudan du Sud et le Soudan, avec la chercheuse **KHAIRUNISSA DHALA**.

Lorsque le Soudan du Sud a été créé, en juillet 2011, ce territoire venait de conclure avec le Soudan une paix extrêmement fragile. Pendant des décennies, le pouvoir avait été exercé par des gouvernements militaires venus du nord et des groupes armés dans le sud. D'énormes obstacles se dressaient sur le chemin des droits humains. Nous nous sommes rendus aux confins septentrionaux du Soudan du Sud, le long de la frontière avec le Soudan, pour rencontrer des milliers de personnes qui subissent de plein fouet ces difficultés, coincées dans un camp de réfugiés étouffant et surpeuplé, à proximité d'une frontière contestée par deux gouvernements désireux de faire main basse sur des champs pétrolifères lucratifs.

En juin 2011, un groupe armé d'opposition, l'Armée populaire de libération du Soudan-Nord (APLS-Nord), a lancé une offensive contre les forces armées soudanaises dans les États du Kordofan du Sud et du Nil Bleu, au Soudan. L'armée ayant réagi, il s'en est suivi une vague d'attaques incessantes et une crise humanitaire.

Les vieux avions Antonov des forces armées soudanaises larguent des bombes non guidées, tuant ou blessant des quantités indéterminées de civils et empêchant les agriculteurs de travailler la terre. Comme le gouvernement soudanais s'oppose à l'acheminement de l'aide alimentaire internationale vers le Kordofan du Sud et le Nil Bleu, la famine a commencé à sévir. Affamées et bombardées, plus de 500 000 personnes ont dû quitter leur foyer, et plus de 100 000 se sont réfugiées dans des zones isolées du Soudan du Sud.

Nous avons visité le camp de réfugiés de Yida, à quelques kilomètres de la frontière avec l'État soudanais du Kordofan du Sud. Il abritait déjà plus de 20 000 réfugiés, et environ 400 personnes y arrivaient chaque jour à la période où nous y étions, en avril. Lorsque de fortes pluies ont coupé Yida du reste du monde, en mai, le nombre de réfugiés vivant dans le camp approchait certainement des 30 000.

L'histoire de Halima Ahmed, 18 ans, reflète pleinement l'ampleur de la crise. Elle s'est réfugiée à Yida en août dernier, son établissement scolaire ayant dû fermer à cause des combats. Elle est arrivée seule et a retrouvé des centaines d'autres jeunes dans la même situation, qui espéraient tous poursuivre leur scolarité. Il s'est avéré difficile de vivre dans le camp, et encore plus d'y suivre des études.

Les agences des Nations unies souhaitent que les réfugiés se déplacent vers d'autres camps, situés plus loin de la frontière et donc plus sûrs, et n'ont de ce fait ni construit, ni financé d'écoles à Yida. Plus de 6 000 élèves ont recouru à 135 enseignants

bénévoles ; le papier et les manuels scolaires sont presque inexistants.

Halima et d'autres jeunes filles isolées dorment dans des abris surpeuplés et sans surveillance. La nuit, souvent, des hommes les harcèlent ou les attaquent. « En général, il suffit de crier, et quelqu'un vient vite à votre secours », explique Halima.

En mars, Halima est retournée dans son village du Kordofan du Sud. Elle a appris que son frère, âgé de neuf ans, avait été tué lors d'un bombardement aérien. Puis les avions Antonov sont revenus. Un fragment de bombe a tranché la gorge de sa petite sœur de trois ans, qui est morte sur le coup. Lorsqu'elle a pu le faire sans courir de risque, Halima est repartie à Yida. Maintenant, elle ne se sent plus en sécurité nulle part, mais l'espoir d'apprendre la fait tenir. Elle veut terminer ses études secondaires et aller à l'université pour devenir médecin et aider les autres.

Il a beaucoup été question de guerre pendant que nous étions à Yida. Les forces armées du Soudan du Sud avaient occupé un champ pétrolifère le long de la frontière contestée avec le Soudan, et ce pays effectuait des raids de bombardiers Antonov et d'avions de chasse MiG de plus en plus loin dans le Soudan du Sud. Ces événements ont suscité l'attention sur le plan international. Je me suis dit alors qu'Halima et des milliers d'autres auraient bien eu besoin de cette attention quelques mois auparavant.

Isaac Malik, un homme proche de la quarantaine originaire du Kordofan du Sud, qui n'était à Yida que depuis quelques semaines, nous a servi d'interprète. Dans un climat favorable aux discours bellicistes, il craint que lui et les siens « ne tombent dans l'oubli ». Je lui ai assuré qu'il n'en serait rien. Amnesty International ne peut certes pas arrêter la pluie, ni construire des écoles ou éloigner les Antonov.

Mais nous pouvons et nous allons faire tout ce qui est possible pour veiller à ce que cette crise ne sombre pas dans l'oubli, lui ai-je affirmé. Nous allons exiger l'arrêt des attaques menées sans discrimination. Nous allons insister pour que le gouvernement soudanais autorise le passage sans entrave de l'aide humanitaire vers les États du Kordofan du Sud et du Nil Bleu. Enfin, nous allons faire pression pour que les réfugiés bénéficient d'une meilleure protection dans le Soudan du Sud. Nous n'allons pas oublier.

AGISSEZ

Signez notre pétition destinée à faire pression sur le Conseil de sécurité de l'ONU pour qu'il protège les civils du Soudan à l'adresse : tinyurl.com/UN-Sudan-petition
Lisez notre nouveau rapport, "Nous pouvons fuir les bombes, mais pas la faim", ici : tinyurl.com/cant-run-from-hunger



Ci-dessus : Une dispute éclate au point d'eau. Les femmes et les enfants doivent souvent faire jusqu'à dix heures de queue par 45° C pour remplir un jerrican d'eau. Comme il y a peu de sources d'eau et des milliers de réfugiés, les tensions peuvent devenir très vives.

Ci-dessous : À Yida, des réfugiés dorment dehors. En avril, des centaines de personnes arrivaient chaque jour dans le camp surpeuplé, généralement sans rien d'autre que les vêtements qu'ils avaient sur eux et ce qu'ils pouvaient porter.





À droite : Un petit garçon guide une femme aveugle – personne vulnérable parmi tant d'autres à Yida – à travers le marché principal du camp.



Ci-dessus : Halima Ahmed, 18 ans, est arrivée seule dans le camp après le bombardement de son village au Soudan. Elle vit avec d'autres filles et jeunes femmes dans des abris de fortune où elles ne sont pas en sécurité. Elles sont particulièrement exposées aux agressions des hommes. En cas de problème, crier est leur seule défense.

Ci-dessous : Alex Neve et son interprète, Isaac Malik, s'adressant à Abil Abdallah, 15 ans (au centre). Abil a marché pendant quatre jours pour atteindre Yida après l'attaque de son village par les militaires. Tout le monde est parti en courant dans tous les sens, explique-t-il, et il ignore toujours ce qu'est devenue sa famille.



LES GRANDES PUISSANCES MONDIALES REPORTENT UN ACCORD HISTORIQUE SUR LE COMMERCE DES ARMES

Tandis que les civils pris sous le feu du conflit en Syrie continuent de faire les gros titres, la Chine, la Russie et les États-Unis se sont employés à différer ce qui aurait pu constituer un accord historique visant à mettre fin au commerce irresponsable des armes.

« **U**ne personne meurt chaque minute à cause de la violence armée ; il est donc impératif que les grandes puissances montrent la voie à suivre. Le président américain Barack Obama a demandé plus de temps pour parvenir à un accord. Combien de temps lui faut-il encore ? », a déclaré Salil Shetty, secrétaire général d'Amnesty International.

Cependant, les militants restent optimistes quant à la possibilité de parvenir à un Traité sur le commerce des armes efficace, une large majorité de gouvernements ayant assuré qu'ils continueraient à œuvrer en faveur d'un texte solide qui protège les droits humains.

À l'issue des négociations qui ont duré quatre semaines aux Nations unies à New York, plus de 90 pays ont signé une déclaration rappelant leur détermination à obtenir le plus tôt possible un traité sur le commerce des armes.

Les États-Unis, appuyés par la Russie et la Chine, ont sollicité davantage de temps, au terme d'une ultime journée de négociations frénétiques.

Amnesty International œuvre à faire de ce traité une réalité depuis près de 20 ans - bien consciente de la nécessité de mettre fin au commerce irresponsable et insuffisamment réglementé des armes. Des millions de civils sont tués, blessés, violés et contraints de fuir leur foyer, conséquence directe des transferts d'armes à destination de gouvernements qui les retournent contre la population.

Autre conséquence de l'absence de réglementation, les armes sont détournées et finissent entre les mains de seigneurs de guerre, qui continuent de s'en prendre aux civils dans

des pays aussi divers que l'Afghanistan, la Somalie, la République démocratique du Congo ou la Colombie.

« Ces négociations constituaient l'épreuve de vérité pour les dirigeants du monde. Une minorité de puissants ne s'est pas montrée à la hauteur des attentes, privilégiant son propre intérêt politique, et a endigué la vague de l'opinion mondiale - mais plus pour longtemps. La majorité des gouvernements du monde qui prônent un traité solide doivent maintenir la pression afin de parvenir à un accord d'ici la fin de l'année », a indiqué Salil Shetty.

Si la Chine, la Russie et les États-Unis ont brillé par leur absence de volonté politique, ce ne fut pas l'unique obstacle à la finalisation du traité. Le manque de coopération de l'Algérie, de l'Égypte, de l'Iran, de la Corée du Nord et de la Syrie, s'il était prévisible, est inexcusable.

Le projet de traité sera sans doute transmis à l'Assemblée générale de l'ONU en octobre.

Le droit international humanitaire et relatif aux droits humains reste au cœur de ce projet de traité, ce qui montre qu'un grand nombre de gouvernements sont réellement déterminés à obtenir que ce point figure dans le texte final.

Amnesty International estime que ce projet fournit une base solide sur laquelle s'appuyer pour aller de l'avant, même si certains aspects demeurent très préoccupants.

Si un accord est forgé dans le courant de l'année, pour la première fois dans l'histoire, les gouvernements seront tenus, au titre de ce traité, de prendre en compte la protection des civils dans les décisions relatives aux transferts d'armes.

UNE OCCASION MANQUÉE

« Quelques grandes puissances - la Chine, la Russie et les États-Unis - ont refusé de prendre leurs responsabilités. Ce délai supplémentaire est une occasion manquée de mettre un terme à la souffrance humaine causée par le commerce irresponsable des armes. Nous étions proches d'un accord historique et une majorité de gouvernements veut un traité sur le commerce des armes qui protège les droits humains. Nous restons confiants car si ces mêmes gouvernements continuent de maintenir la pression, un accord solide pourra être adopté par l'Assemblée Générale de l'ONU, plus tard cette année. » Brian Wood, responsable des questions liées au contrôle des armes et aux droits humains au sein d'Amnesty International.

« Après plus de dix ans de campagne et malgré le résultat décevant de la conférence, nous savons qu'un traité sur le commerce des armes est possible. Si une minorité d'État a fait blocus pour ne pas avoir de traité, une large majorité qui ne peut être ignorée est pour l'adoption d'un traité. Après la conférence, le monde ne sera plus jamais identique. Les opposants sont bien connus maintenant et ils pourront être contenus si le projet de traité présenté à la fin de la conférence est présenté pour adoption à l'Assemblée générale des Nations unies en septembre-octobre. Nous ne relâcherons pas la pression, jamais. » Aymeric Elluin, chargé de la campagne Armes et Impunité à Amnesty International France.

REVISITER SA COMMUNE

À la veille des élections communales du 14 octobre 2012, les groupes locaux d'Amnesty en collaboration avec les mouvements des organisations partenaires de l'initiative « Ça passe par ma commune » proposent aux mandataires politiques, aux candidats, aux associations et aux citoyens locaux de les accompagner pour un voyage d'une heure trente en petit train pour revisiter leurs communes sous un autre angle.

Ce ne sont pas moins de 25 entités qui ont pu ou vont découvrir cette opération, initiée par la Ligue des familles. C'est une occasion pour les citoyens d'encourager les pouvoirs locaux de leur commune à s'engager sur la voie d'un développement durable, social et solidaire. Ces voyages s'inscrivent dans une logique démocratique et citoyenne.

En collaboration avec AchACT, Oxfam-magasin du Monde et le CNCD, Amnesty propose aux mandataires politiques présents de s'engager très concrètement sur diverses thématiques lors de l'arrêt du train dédié à la solidarité internationale.

Les sujets mis en exergue lors de l'animation de l'arrêt dit de Solidarité Internationale sont tous issus des cahiers soumis aux différents candidats aux élections communales. Ainsi, dans son cahier « Agir pour les droits humains »⁽¹⁾, Amnesty propose une série d'interpellations concrètes autour de 4 thématiques différentes :

- la lutte contre les discriminations et les violences à l'égard des femmes ;
- l'accueil des étrangers ;
- l'accueil des Gens du Voyage ;
- et la sécurité de tous dans le respect des droits fondamentaux.

Nous vous le soulignons dans l'article « appliquer les droits humains au quotidien : quel rôle pour les communes ? » paru dans le numéro du Fil d'Amnesty de mars-avril 2012, en Belgique, une politique communale basée sur les droits humains est possible !

À la fin du mois d'avril, seules 5 com-

munes avaient répondu positivement à notre appel pour l'adoption de la Charte-Agenda. Elles ont fait des émules depuis... En quelques semaines, le nombre de communes pour les droits humains est passé de 5 à 21 ! Bien qu'il ne s'agisse que de 7,5 % des 281 communes que comptent la Wallonie et Bruxelles, ces avancées sont de bonne augure pour la suite de la campagne.

Des petits trains citoyens circuleront encore au mois de septembre dans une dizaine de commune. N'hésitez pas à vous rendre à ce rendez-vous citoyen !

(1) Ce cahier Agir pour les droits humains a été rédigé avec l'appui du Ciré, du Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie, ainsi que la Ligue des Droits de l'Homme.

LE PRINCIPE

DU PETIT TRAIN CITOYEN

Et c'est parti pour la visite citoyenne de différents quartiers de votre commune. 1h30 pour répondre au quizz « Connaissez-vous votre ville ? » et (re)visiter la commune avec le regard citoyen de la campagne « Ça passe par ma commune ».

SORTIR DU TRAIN TRAIN

On revisite sa commune avec des yeux neufs et des informations dénichées par l'équipe de préparation.

UNE DÉMARCHÉ ÉQUILIBRÉE

Mettre en évidence les enjeux, ce qui va bien, ce qui ne va pas, valoriser des initiatives, promouvoir la généralisation des expériences intéressantes.

UNE DÉMARCHÉ DE CONVIVIALITÉ LOCALE

La vie politique, la vie associative et la citoyenneté de chacun sont complémentaires, utiles et nécessaires à une démocratie vivante.

CALENDRIER

Samedi 1^{er} septembre :

- Liège.

Rendez-vous au Parc de la Boverie, devant le Mamac. Départ à 10h45

- Wavre.

Rendez-vous à 16h

Dimanche 2 septembre :

- Tournai.

Rendez-vous au Foyer Saint-Brice.

Départ à 10h30

- Binche.

Rendez-vous au Musée du masque

Rue du Moustier. Départ à 14h30

Vendredi 7 septembre :

- Mons.

Rendez-vous à la Grand Place. Départ à 17h30

Samedi 8 septembre :

- La Louvière.

Rendez-vous à la Gare d'Haine-Saint-Pierre.

Départ à 10h

« VOUS ENTENDEZ VOTRE ÂME PLEURER » JUSTICE POUR LES « TROIS D'ANGOLA »

« VOUS ENTENDEZ VOTRE ÂME PLEURER... OÙ QUE VOUS ALLIEZ, VOUS ÊTES LIGOTÉ, VOUS ÊTES ENCHAÎNÉ, VOUS ÊTES DANS UNE CELLULE DE DEUX MÈTRES SUR TROIS. »

Robert King, 17 avril 2012

Voilà 40 ans, trois jeunes Noirs – Albert Woodfox, Herman Wallace et Robert King – ont été placés à l'isolement cellulaire dans le pénitencier de l'État de Louisiane, surnommé « Angola », aux États-Unis. Couramment appelés les « Trois d'Angola », ces hommes ont été rapprochés par leur résistance face à la dureté des conditions de détention. Ils ont fondé dans la prison une section du parti des Black Panthers en 1971, avant d'être placés à l'isolement. Ils ont fait campagne pour que les détenus soient mieux traités et connaissent de meilleures conditions carcérales, pour la solidarité entre détenus noirs et blancs, et pour mettre fin au viol et à l'esclavage sexuel, monnaie courante à Angola.

Robert King a été libéré en 2001, mais Albert Woodfox, aujourd'hui âgé de 65 ans, et Herman Wallace, 70 ans, sont toujours détenus à l'isolement, et aujourd'hui dans deux prisons louisianaises distinctes. Ils passent 23 heures par jour dans une petite cellule, seuls. Lorsqu'ils étaient à Angola, ces hommes communiquaient par l'intermédiaire d'autres prisonniers, au moyen de petits mots ou tout simplement en échangeant des cris, quand ils le pouvaient.

Le 17 avril 2012, 40 ans jour pour jour après le placement à l'isolement des Trois d'Angola, le gouverneur de Louisiane s'est vu remettre une pétition signée par plus de 67 000 personnes de plus de 125 pays réclamant que soit mis fin au régime d'isolement cellulaire d'Albert Woodfox et Herman Wallace. Le combat pour leur libération se poursuit.

Albert Woodfox, Herman Wallace et Robert King expliquent ici comment ils survivent à l'isolement et poursuivent leur lutte pour la justice. Veuillez écrire à Albert Woodfox et Herman Wallace pour leur exprimer votre soutien.



« JE SAIS QUE LA PRESSION DE L'OPINION EST EFFICACE »

Robert King

Je sais que la pression de l'opinion est efficace et que la position du public compte. J'ai vu ces forces à l'œuvre dans les tribunaux. J'ai vu qu'elles pouvaient faire pencher la balance, au moment décisif, pour ceux qui prononcent un jugement, une condamnation, une peine. Je les ai vues aussi à l'œuvre dans les médias, lorsqu'ils se font l'écho d'histoires qui doivent être racontées. Les autorités doivent savoir que les gens les ont à l'œil et qu'elles sont responsables de leurs actes devant nous, le peuple.

Depuis plus de 11 ans, depuis ma libération en 2001 après 31 années passées au pénitencier d'Angola (dont 29 à l'isolement cellulaire), je fais campagne pour que justice soit rendue à Herman et Albert et contre un système judiciaire cruel et immoral qui torture et incarcère à tort des milliers de personnes. J'ai voyagé dans plus de 40 pays et parlé à des milliers de jeunes, à des étudiants, à des responsables politiques, à des ONG, à des avocats et à des gens qui luttent pour la justice sociale. J'ai fait l'expérience de la torture illégale et inhumaine que subissent Herman et Albert sur le sol américain, et je continuerai à dénoncer l'injustice partout où elle se manifesterait.

Robert King lors d'une manifestation organisée par Amnesty International pour marquer les 40 ans de détention à l'isolement d'Herman Wallace et d'Albert Woodfox, le 17 avril 2012.

Mardi 17 avril, sur les marches du Capitole de l'État de Louisiane, à Baton Rouge, j'ai ressenti la puissance du peuple, de tous ces gens qui ont soutenu les Trois d'Angola au fil des ans. Nous avons remis au gouverneur Jindal une pétition portant plus de 65 000 signatures, réclamant que soit immédiatement mis fin au régime d'isolement cellulaire de Herman et Albert.

On ne pouvait pas nous ignorer – les médias étaient là, et les associations étaient avec nous pour nous soutenir. Amnesty a marqué la journée de sa présence. Pour moi, c'était une journée douce-amère, amère en raison de la profonde tristesse qui l'accompagnait, mais douce si l'on songeait qu'elle était le point d'orgue de tant d'années d'efforts et de luttes. Le vent tourne et l'heure du changement a sonné. Nous avons le vent dans le dos et nous devons continuer à avancer...

Le combat pour la justice est sans fin... le combat pour libérer Herman, Albert et tous les prisonniers politiques continue.

TOUT LE POUVOIR AU PEUPLE. KING.

© Nicola Krebill (<http://n.krebill.org>)

« C'EST LA DOULEUR QUI ME PERMET DE SAVOIR QUE JE SUIS EN VIE. »

Albert Woodfox (photo de droite)

À l'heure où nous commémorons notre 40^e année de détention dans une cellule 23 heures par jour, je voudrais dire quelques mots sur la vie à l'isolement.

Je ne suis autorisé à sortir de mon univers de deux mètres sur trois que pour une heure d'exercice. C'est mon lot quotidien depuis 40 ans. Aucun mot ne peut décrire la douleur et la souffrance que j'éprouve.

En toute franchise, je ne connais pas l'étendue des dégâts causés par ce traitement, mais je sais que c'est la douleur qui me permet de savoir que je suis en vie. Si je m'attardais sur la souffrance endurée et que je me mettais à penser aux conséquences de ces 40 années passées dans une cage, 23 heures par jour, la folie tiendrait la victoire qu'elle cherche depuis 40 ans.

Je n'ai pas de mots pour exprimer les années de torture mentale, affective et physique que j'ai subies. Je vous demande de vous imaginer un instant au bord du néant, face au vide – c'est à devenir fou ! Se battre pour l'humanité ! Tout en étant poussé vers l'abîme par les vents de la cruauté humaine, sans voir le bord !

Des hommes et des femmes du monde entier se sont joints à l'appel pour que justice soit rendue aux Trois d'Angola. Je suis honoré et touché qu'Amnesty International se soit associée à cet appel. Pour les Trois d'Angola, pour toutes les personnes emprisonnées aux États-Unis et dans le monde entier en raison de leurs opinions, de leurs actes ou de leurs convictions politiques !

Je tiens donc bon, trouvant chaque jour la force de me battre pour la vie.

Liberté pour les Trois d'Angola. Le pouvoir au peuple.

ALBERT « SHAKA CINQUE » WOODFOX

AGISSEZ

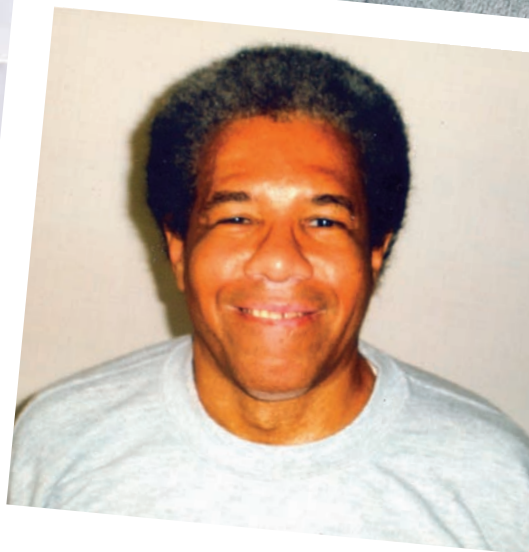
Merci d'écrire à ces deux hommes – les murs des prisons ne peuvent pas les couper de votre soutien et de votre solidarité :

ALBERT WOODFOX

#72148
David Wade Correctional Center, N1A3 670 Bell Hill Rd
Homer, Louisiana 71040,
États-Unis

HERMAN WALLACE

#76759
Elayn Hunt Correctional Center, CCR-D-#11
PO Box 174 St. Gabriel
Louisiana 70776,
États-Unis



© www.Angola3.org

« POUR SURVIVRE À L'ISOLEMENT, IL FAUT AVOIR ASSEZ DE VOLONTÉ POUR SUPPORTER CES TORTURES INFLIGÉES AVEC L'ASSENTIMENT DE L'ÉTAT. »

Herman Wallace (photo de gauche)

Le 17 avril, cela fera 40 ans que nous aurons été incarcérés à l'isolement. Rien n'a changé pour Albert et moi, ni pour les centaines de milliers de détenus des prisons américaines.

Mais cela n'importe pas aux politiciens qui donnent des leçons de droits humains au reste du monde, ni aux directeurs non élus des prisons américaines, qui nous obligent à rester dans des cellules de deux mètres sur trois 23 heures par jour, alors que nous avons été condamnés sans preuve pour un crime dont nous sommes en réalité innocents.

Survivre à l'isolement cellulaire, c'est survivre à la menace quotidienne de violences sadiques, à la destruction de vos effets personnels, à l'enfermement dans un cachot ou au transfert dans une unité psychiatrique où les hommes hurlent, jurent et se jettent des excréments à la figure. Pour survivre à l'isolement, il faut avoir assez de volonté pour supporter ces tortures infligées avec l'assentiment de l'État. Les juges de l'État comme les juges fédéraux connaissent l'existence de ces salles de torture illégales, et pourtant les tolèrent.

Votre condamnation morale et l'action que vous accomplissez en signant la pétition d'Amnesty pèsent lourd dans la balance. Il nous faut envoyer un message clair aux autorités en leur disant qu'il n'est pas acceptable de nous maintenir ainsi à l'isolement cellulaire depuis 40 ans. Nous souhaitons vous remercier, Amnesty International et vous, pour tout ce que vous faites, et vous demander de nous rejoindre dans notre lutte pour la justice, qui dure depuis quatre décennies.

JE M'APPELLE HERMAN WALLACE.



LA VILLE FANTÔME DE TAWARGHA

Dans le nord-ouest de la Libye, une ville déserte est devenue le triste symbole du devenir possible d'une société après un conflit, quand des voisins de toujours sont montés les uns contre les autres. La chercheuse **DIANA ELTAHAWY** dresse un état des lieux.

Je me suis rendue à Misratah, troisième ville de Libye, au plus fort du conflit armé qui a sévi récemment en Libye, pour rassembler des informations sur des crimes de guerre et autres violations graves des droits humains. Les forces de Mouammar Kadhafi livraient alors un assaut militaire d'une grande violence. Les habitants désarmés accusaient les Tawarghas, communauté noire libyenne installée dans une ville servant de base aux forces de Kadhafi, à une quarantaine de kilomètres, du pilonnage incessant de Misratah.

Ils accusaient également les Tawarghas de la disparition de certaines d'hommes de Misratah et d'avoir violé des femmes.

Des responsables locaux m'ont expliqué qu'à Tawargha, tout le monde avait rejoint les forces de Kadhafi ou leur était fidèle. Personne ne savait alors à quel point ces affirmations reviendraient hanter les Tawarghas.

Quelques mois plus tard, le siège de Misratah était terminé. Des milices de la ville ont commencé à attaquer Tawargha à l'aide d'armes puissantes, telles que des roquettes Grad, forçant la plupart de ses 30 000 habitants à fuir. Les miliciens, qui tiraient sur des personnes tentant de s'échapper, ont fait des morts et des blessés. Les habitants restés sur place ont été arrêtés ou ont reçu l'ordre de partir.

Lorsque je suis allée à Tawargha en septembre 2011, la ville avait été désertée, son nom rayé des panneaux, des maisons incendiées. Des personnes chargeaient un camion de matelas et d'autres biens pillés. Alors que nous faisons un tour à pied, nous avons entendu de jeunes combattants anti-Kadhafi de Misratah qui utilisaient des maisons de Tawargha comme stands de tir.

La ville était complètement inhabitable quand j'y suis retournée, en février 2012. Les routes étaient bloquées par des monceaux de sable. De la fumée semblait indiquer des incendies criminels récents. Un responsable nous a expliqué que les milices saccageaient et incendiaient des bâtiments chaque fois qu'une rumeur indiquait que des Tawarghas pourraient revenir chez eux, jurant que cela n'arriverait jamais.

Aujourd'hui, les Tawarghas sont dispersés dans toute la Libye. Beaucoup se trouvent dans des camps de fortune pour personnes déplacées, à Tripoli ou à Benghazi. Des miliciens de Misratah ont effectué des descentes dans ces camps, obligeant des hommes à partir avec eux. En février, ils ont abattu deux personnes dans un camp de personnes déplacées de Tripoli. Ce même jour, lorsque les Tawarghas ont protesté, cinq autres personnes ont été tuées, dont trois enfants.

Des centaines d'hommes ont été arrêtés et torturés à Misratah. Plusieurs sont morts. D'autres, ne supportant plus la torture, ont « avoué » avoir commis des meurtres et des viols. Aucune des personnes arrêtées n'a été inculpée en bonne et due forme ni n'a pu consulter un avocat.

« Nous avons tellement peur, quand ils sont emmenés à Misratah, m'a dit une personne proche d'un Tawargha. Les mauvaises nouvelles deviennent insupportables. On n'est en sécurité nulle part, on

Dans le sens des aiguilles d'une montre en partant de la gauche :

Un jeune garçon de Tawargha transporte de l'eau dans un camp pour personnes déplacées, à Benghazi (janvier 2012) ; chars de combat à Tawargha (septembre 2011) ; immeuble en feu à Tawargha après l'attaque par des milices de Misratah (décembre 2011).

ne peut pas sortir de chez soi, nous sommes pris au piège. Si nous sortons, nous pouvons nous aussi être arrêtés. »

Les attaques semblent avoir des accents racistes. Un Tawargha détenu par des milices à Misratah nous a affirmé : « Ceux qui nous ont arrêtés nous ont traités d'« esclaves » et nous ont dit de retourner en Afrique parce qu'il n'y avait pas de place pour nous dans la Libye nouvelle. » Des commentaires publiés dans les journaux locaux de Misratah, à la télévision et sur les réseaux sociaux se sont montrés haineux et discriminatoires à l'égard de la communauté.

Au mieux, les autorités locales de Misratah ferment les yeux sur ces violences. Au pire, elles en sont complices. Elles ont souvent affirmé que des « solutions alternatives » sont nécessaires pour les Tawarghas et qu'aucune force ne peut garantir leur sécurité s'ils retournent chez eux. Jusqu'à présent, le gouvernement central n'a enquêté sur aucune des accusations d'atteintes aux droits humains et n'a pas aidé ces personnes à rentrer chez elles.

Cette histoire est celle d'une vengeance et d'un châtiment collectif, infligés pour les crimes présumés de quelques-uns. Amnesty International a lancé un appel pour que toutes les victimes de crimes de guerre et d'atteintes aux droits humains en Libye obtiennent justice. Les attaques perpétrées contre les Tawarghas semblent constituer des crimes contre l'humanité et leurs auteurs pourraient être traduits devant la Cour pénale internationale.

En attendant, Tawargha, la vieille voisine de Misratah, est déserte. Ses habitants ont trop peur d'y retourner.

AGISSEZ

Envoyez un fax à Ali Hmeida Ashur, ministre de la Justice et des Droits humains, au +218214805427 (également numéro de téléphone), avec copie au Conseil national des droits humains au +218214447377. Exhortez-le à :

- faire en sorte que toutes les personnes déplacées de force puissent retourner chez elles en sécurité ;
- déférer à la justice les responsables des attaques qui ont provoqué des déplacements forcés ;
- mettre fin à la détention arbitraire de Tawarghas par les milices et les forces de sécurité ;
- veiller à ce que tous les détenus reçoivent un traitement médical et soient protégés de la torture et d'autres mauvais traitements ;
- offrir une indemnisation aux Tawarghas et les aider à reconstruire leurs habitations et leur vie.

© REUTERS/Esam Al-Fetori

© REUTERS/Esam Al-Fetori



© Amnesty International



«JE NE POURRAI JAMAIS ÉCHAPPER À MON PASSÉ»



© Amnesty International

À la connaissance d'Amnesty International, Shin Dong-hyuk est le seul Nord-Coréen né dans un camp de prisonniers politiques (*kwanliso*) qui ait réussi à s'évader. Né en 1982 dans le Camp 14 (province du Pyongan du Sud), il s'est échappé en 2005 en rampant sous les barbelés et a pu gagner la Corée du Sud. Nous l'avons rencontré alors qu'il se trouvait à Londres (Royaume-Uni) pour la promotion du récit extraordinaire de sa vie, *Rescapé du Camp 14*, par le journaliste Blaine Harden.

Comment décririez-vous le quotidien à l'intérieur du *kwanliso* ?

Je vivais dans une petite pièce crasseuse avec ma mère. Un endroit où vivent des criminels ne peut pas être propre. Né de parents criminels, je devais vivre la vie d'un criminel. Les murs étaient moisissés et ruisselaient quand il pleuvait. En hiver, la pièce était glaciale. Tous les matins, je me réveillais en me demandant si j'arriverais à remplir mon quota de travail ce jour-là. Si je ne le faisais pas, j'étais privé de nourriture. Je mangeais ce que me donnaient les gardiens et je faisais ce qu'ils m'ordonnaient de faire.

À l'école, je n'ai appris qu'à écrire, à faire un peu de calcul et à me plier à des travaux pénibles aux champs dès six ans. On ne nous a jamais parlé de la Corée du Nord, de son gouvernement ni du monde extérieur. Les prisonniers des *kwanliso* sont considérés comme des sous-humains – des animaux qui ne méritent aucun enseignement.

Quelles sont les pires expériences que vous avez vécues dans le camp ?

Le plus dur était la faim associée aux travaux forcés et aux coups incessants. Les gardiens ne font preuve d'aucune indulgence envers les enfants, les femmes ou les personnes âgées. À la moindre erreur, vous êtes immédiatement roué de coups. Plusieurs personnes ont été battues à mort.

Un jour, à l'école, l'enseignant nous a fouillés et a trouvé cinq grains de maïs sur l'une des fillettes. Il a pensé qu'elle les avait volés et l'a rouée de coups sans retenue sous nos yeux. Elle s'est évanouie et nous l'avons ramenée à sa mère. Le lendemain, elle était morte. [Elle avait six ans.] Ce genre de choses était très courant.

Plus tard, alors que je travaillais dans un atelier textile, j'ai fait tomber accidentellement une machine à coudre. Elle n'était plus réparable. L'un des gardiens est entré dans une colère noire et m'a coupé une phalange au majeur pour me punir. À l'époque, j'ai seulement pensé que j'avais de la chance d'échapper à l'exécution.

Quelles étaient vos relations avec vos parents ?

Ce n'étaient pas des rapports affectueux. Je ne connaissais pas le concept de famille. Nous n'étions tous que des criminels. Je n'ai pas fini d'apprendre le sens de « former une famille ».

Qu'imaginiez-vous à propos du monde extérieur ?

Je pensais qu'il n'y avait rien d'autre au monde que ce qu'on nous enseignait et ce que nous voyions et entendions dans le camp. Dans le monde que je connaissais à l'époque, seuls existaient les gardiens de prison et les criminels. J'ai entendu parler du monde extérieur pour la première fois lorsque j'ai rencontré un autre détenu, Park. Je n'arrivais pas très bien à me le représenter, mais j'ai commencé à imaginer à quoi il pouvait ressembler. Même si je ne croyais pas ce que Park me disait, j'ai décidé de tenter le coup. Nous avons essayé de nous évader ensemble. Malheureusement, il n'a pas réussi.

Vous-même avez été torturé : que s'est-il passé ?

Quand je vivais dans le camp, je n'ai jamais considéré qu'il s'agissait de torture. Je pensais que je méritais d'être torturé, puisque j'avais commis des erreurs. Quand ma mère et mon frère ont été exécutés pour avoir tenté de s'évader, nous devions l'être aussi, mon père et moi. Miraculeusement, nous avons réussi à l'éviter. Lorsque j'ai été suspendu par les pieds au-dessus d'un feu de charbon à cause de ma mère et de mon frère, je pensais que c'était juste. Je n'étais pas en colère contre ceux qui me torturaient mais contre ma mère et mon frère pour avoir mal agi.

Depuis lors, dans quelle mesure votre point de vue a-t-il changé ?

Depuis mon évasion, j'ai voyagé dans le monde entier et ressenti beaucoup d'émotions nouvelles, mais je me sens encore très désorienté. Dans le camp, je pensais que c'était tout à fait naturel de traverser toutes ces expériences douloureuses. Maintenant que j'en suis sorti et que j'ai vécu en Corée du Sud et aux États-Unis, ces épreuves me paraissent en fait beaucoup plus douloureuses. Depuis la publication du livre sur ma vie, je suis beaucoup plus anxieux que lorsque j'étais dans le camp. Je ne crois pas que je pourrai jamais échapper à mon passé, car le livre en fait de nouveau le récit.

Que peut faire le monde extérieur pour faire fermer des camps de prisonniers en Corée du Nord ?

Dans le livre, je révèle un secret honteux que j'avais gardé pendant des années : ma mère et mon frère ont été exécutés en public parce que je les avais dénoncés. Je me demande si les gens vont lire le livre, être informés de mes secrets puis tout oublier rapidement, ou

s'ils vont prendre des mesures pour mettre un terme à cette violation brutale des droits humains. J'espère que la communauté internationale va faire quelque chose pour empêcher d'autres meurtres en Corée du Nord.

Il est fondamental de sensibiliser l'opinion publique à ce qui s'y passe, et j'espère que ce livre va y parvenir.

En Corée du Nord, personne ne peut rien y faire. Si un changement s'opère, je pense qu'il interviendra à travers des ONG telles qu'Amnesty International qui feront pression sur le régime nord-coréen. C'est pourquoi il est important de soutenir des organisations comme Amnesty.

Votre histoire est très difficile à raconter – pourquoi la faites-vous ?

Évoquer des souvenirs que je voudrais oublier est une tâche épuisante. Mais quand je pense aux bébés qui naissent dans les *kwanliso*, condamnés à rester des esclaves toute leur vie, jusqu'au jour de leur mort, j'ai le sentiment que c'est la moindre des choses que je puisse faire pour aider à mettre fin à ce système cruel.

Et maintenant, qu'est-ce qui vous fait avancer ?

Sur le plan matériel, je vis tellement mieux maintenant. De ce point de vue, ma vie est satisfaisante. Sur le plan mental, en revanche, je suis complètement désemparé. Je vis entre Washington et Séoul, mais je ne crois pas qu'il y ait un seul endroit au monde où je me sente chez moi.

AGISSEZ

Visionnez notre vidéo :

"Hell holes": North Korea's secret

prison camps sur : tinyurl.com/secret-prison-camps

« NOTRE TERRE, C'EST NOTRE IDENTITÉ. SANS ELLE, NOUS N'EXISTONS PAS. »

Au Bangladesh, le peuple indigène pahari lutte contre les spoliations de terres, contre la violence et pour son avenir.

« Les militaires nous ont dit que des colons allaient venir prendre mes terres : "Ils vont s'installer ici, ont-ils affirmé. Vous ne pourrez pas rester." À cause de l'armée et des colons nous ne pourrions plus vivre en paix. »

Laxmi Rani Chakma appartient au peuple indigène pahari, qui vit depuis des générations sur les collines luxuriantes des Chittagong Hill Tracts, dans le sud-est du Bangladesh. La culture, la langue et le mode de vie si particuliers des Paharis sont intimement liés à leur terre, mais ils se sont retrouvés menacés après l'indépendance du Bangladesh, en 1971. Le combat des Paharis pour leur autonomie et le respect de leurs droits fonciers a abouti à un conflit armé qui a duré des dizaines d'années. Beaucoup d'entre eux ont été tués ou déplacés, et leurs terres ont été occupées par des colons bengalis.

En 1997, un accord de paix a mis fin au conflit et a permis la création d'une Commission foncière ayant pour objectif de résoudre tous les conflits fonciers. Les Paharis se sont vu promettre une forte représentation au sein du gouvernement local, ainsi que le démantèlement des camps militaires provisoires dans la région.

Or, 15 ans plus tard, des dizaines de milliers de Paharis n'ont toujours pas retrouvé leurs terres et attendent encore que cette commission traite leurs revendications, selon lesquelles leurs terres ont été « colonisées illégalement » par des Bengalis. « La Commission foncière est totalement inefficace, affirme Bithirani Tripura, vice-présidente d'une ONG de défense de droits des femmes paharis créée pour aider les femmes ayant été maltraitées par les militaires. Il y a maintenant de nouvelles formes de spoliation des terres, ajoute-t-elle. Les multinationales nous spolient de nos terres. Les personnes influentes nous spolient de nos terres. Il n'y a pas de justice. »

Dans le même temps, les autorités ont encouragé d'autres Bengalis à venir s'installer

dans la région. D'après Dada Shukrachand et Laxmi Rani Chakma, les nouvelles routes en cours de construction à travers les terres paharis sont le signe que d'autres colons vont venir chercher un endroit où s'installer.

L'armée bangladaise dispose toujours de camps disséminés dans toute la région, ce que les Paharis considèrent comme une occupation qui menace leur sécurité et leur mode de vie. Les femmes et les jeunes filles, qui sont traditionnellement chargées des cultures vivrières, passent de longues périodes aux champs, loin de leur village. Elles sont ainsi devenues la cible d'attaques, y compris de viols et d'autres agressions sexuelles, qui sont souvent liées à la spoliation : elles sont utilisées pour créer chez les habitants un sentiment d'insécurité qui doit les amener à décider d'abandonner leurs terres.

Selon certaines informations, trois femmes paharis ont été violées et assassinées en 2011. Dix autres auraient été violées, quatre enlevées et sept victimes de tentatives de viol. Dans un cas, plusieurs Paharis auraient été tués après être intervenus pour protéger la victime d'une tentative de viol.

Ces femmes ont souvent trop peur pour dénoncer ces attaques. Même lorsqu'elles le font, « aucune réparation ne peut être obtenue. Si elles vont porter plainte, les policiers les harcèlent », explique Donomala Chakma, militante pahari pour la défense des droits humains et des droits des femmes.

Ces violations des droits humains et les reports de la mise en œuvre de l'Accord de paix poussent les Paharis à vivre en marge de la vie publique et de la société au Bangladesh. Le contrôle qu'ils doivent pouvoir exercer sur leurs terres représente un élément crucial pour leur culture et leur identité, ainsi que pour leur bien-être et leur développement économique. En somme, comme le résume Donomala Chakma : « Notre terre, c'est notre identité. Elle nous apporte notre nourriture, celle de nos bêtes et notre bois. Sans elle, nous n'existons pas. »



De haut en bas : Des militaires bangladais construisent une route à travers les terres que les Paharis considèrent comme leurs, dans le district de Rangamati (juin 2011) ; famille pahari ; Laxmi Rani Chakma.



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

L'Université d'été d'Amnesty, c'est le plus grand rassemblement des activistes des droits humains en Belgique!

Une journée pour apprendre à agir et à militer avec Amnesty

Une journée pour renforcer et enrichir son activisme

Un programme pour tous : riche, varié, passionnant

Programme et inscriptions : www.amnesty.be/universitedete

Le samedi 15 septembre
La Marlagne (Namur)

Curieux des droits humains ?

Activistes en herbe ?

Militants expérimentés ?

Venez tous !

Navettes depuis la gare de Namur

Animations & activités
pour les enfants

AMNESTY
INTERNATIONAL



YÉKÉS



UN JOB DE MILITANT À PORTÉE DE TOUS : RECRUTER DES MEMBRES POUR AMNESTY !

Tu partages nos valeurs de solidarité, tu es contre toutes les discriminations, tu aspires à un monde où tous les hommes et toutes les femmes vivent libres et égaux en droit ? Tu souhaites œuvrer de façon rémunérée au travail d'une des plus importantes associations internationales de défense des droits humains ? Toi aussi, tu peux ajouter ta pierre à l'édifice en recrutant des nouveaux membres pour Amnesty. La force de notre organisation, ce sont nos membres et nos donateurs. Nous ne fonctionnons que grâce à leur don pour rester volontairement indépendant de tout gouvernement ou de toute couleur politique, religieuse ou économique.

De février à mi-décembre, nos équipes de recruteurs iront à la rencontre du public dans les rues, les gares, stations de métro, etc. Elles mettront en avant nos nombreuses campagnes comme, entre autres, la liberté d'expression, les enfants soldats, la violence conjugale. Elles expliqueront le travail de notre organisation dans la défense des droits humains. Pour finir, elles proposeront aux personnes rencontrées de nous soutenir via un formulaire de soutien financier mensuel.

AMNESTY
INTERNATIONAL



Profil

- Un vif intérêt pour la défense des droits humains.
- Apprécier le travail au grand air.
- Une communication fluide et aisée.
- Honnêteté, ponctualité, esprit d'équipe.
- Être motivé par des objectifs.
- Flexible, convaincant(e), dynamique, souriant(e) et persévérant(e).
- Maîtrisant parfaitement le français.

Offre

- Contrat à durée déterminée de 1, 2 ou 3 mois (temps plein ou partiel).
- Salaire attractant.
- Un chèque repas de 7€ par jour.
- Ambiance de travail sympa au sein d'une équipe dynamique.
- Une formation en interne sur nos campagnes.
- Une information régulière sur l'actualité des droits humains.
- Un travail qui allie défense des valeurs et rémunération.

Si tu es intéressé(e), envoie ton CV accompagné d'une lettre de motivation à Amnesty International Belgique francophone
Armel BOTAKA • 9 rue Berckmans à 1060 Bruxelles
02 538 81 77 • abotaka@amnesty.be

Agenda

Calendrier des activités nationales et régionales d'Amnesty International Belgique francophone

Amérique latine

MODERNISATION FORCÉE. ÇA S'APPELLE LE PROGRES ?

Au Mexique, un projet de barrage va engloutir 17.000 hectares de terres et de forêts et chasser 100.000 habitants.

En Argentine, la monoculture du soja transgénique, principalement destiné à l'exportation, couvre aujourd'hui 50 % des terres cultivées et a fait disparaître 50.000 fermes. Brésil, Colombie, Pérou, Guatemala... c'est la plupart du temps l'industrialisation forcée en Amérique latine, et ce sont généralement les communautés indigènes qui en payent le prix fort.

Les paysans protestent ? On les chasse. Les syndicalistes protestent ? On les tue. Sur 76 dirigeants syndicaux assassinés dans le monde en 2011, 29 l'ont été en Colombie.

Vous voulez en savoir plus ? Amnesty International vous invite à une journée de réflexion et de rencontre le 22 septembre 2012, de 14 à 20 h à Bruxelles (Piano-fabrick, 35 rue du Fort – 1060 St-Gilles). Un prix de la bougie noire, la bougie de la honte, sera décerné au pays dont le projet de modernisation forcée apparaîtra comme le plus scandaleux en matière de droits humains. Mais il y aura aussi d'autres activités.

Au programme :

- Présentation des pays sélectionnés (Argentine, Brésil, Colombie, Guatemala, Mexique et Pérou)
- Vote et proclamation du prix « Bougie noire »
- Témoignage
- Conférence
- Exposition de photos du Pueblo Embera Katio (Colombie)
- Film : Le Chant des Oiseaux (de Sanguine - Bolivie)
- Musiques et danses boliviennes
- Verre de l'amitié et gastronomie

péruvienne

Votez dès à présent sur www.amnesty.be/bougienoire pour élire le pays d'Amérique latine le plus scandaleux en matière de droits humains.

Plus d'infos : Jenny Moerenhout
jmoerenhout@amnestyinternational.be

Conférence

DIXIÈME JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Conférence de Mohamad Mostafaei, avocat spécialiste des droits humains. Le 10 octobre 2012 à 18h à l'ULB.

Plus d'infos à venir.

Agir

LE PETIT TRAIN CITOYEN «ÇA PASSE PAR MA COMMUNE»

Le petit train citoyen « Ça passe par ma commune » (Voir l'article en page 13) circulera dans les différentes communes.

Samedi 1^{er} septembre :

- Liège. Rendez-vous au Parc de la Boverie, devant le Mamac. Départ à 10h45.
- Wavre. Rendez-vous à 16h.

Dimanche 2 septembre :

- Tournai. Rendez-vous au Foyer Saint-Brice. Départ à 10h30.
- Binche. Rendez-vous au Musée du masque Rue du Moustier. Départ à 14h30.

Vendredi 7 septembre :

- Mons. Rendez-vous à la Grand Place. Départ à 17h30.

Samedi 8 septembre :

- La Louvière. Rendez-vous à la Gare d'Haine-Saint-Pierre. Départ à 10h.

Dimanche 9 septembre :

- Ixelles.

Samedi 15 septembre :

- Couvin.

Dimanche 16 septembre :

- Mettet.

Samedi 22 septembre :

- Arlon.

Découvrir les aventures citoyennes

en image :

petitlien.fr/photo_trains_citoyens

Infos :

www.capasseparmacommune.be

Jeunes

PAS D'ACCORD, J'ASSUME

Le 19 octobre 2012 aura lieu la troisième édition de « Pas d'accord, j'assume ». Parlez-en autour de vous ! Plus d'informations en page 25.

Infos : Laura Lhoir • lhoir@amnesty.be

Activisme

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Le 15 septembre 2012, aura lieu l'Université d'été de la section belge francophone d'Amnesty International à La Marlagne, (Chemin des Marronniers 26 à 5100 Wépion [Namur]). Entrée libre (lunch 10€ sur place).

L'Université d'été d'Amnesty, c'est le plus grand rassemblement des activistes des droits humains en Belgique. Une journée pour apprendre à agir avec Amnesty. Une journée pour renforcer et enrichir son activisme. Un programme pour tous, riche, varié, passionnant.

Infos : Antoine Caudron

acaudron@amnesty.be • 02/543 79 88

PROGRAMME COMPLET EN ENCART DU MAGAZINE

Appel aux militants

DISTRIBUTION DE DAZIBAOS

Le 1^{er} octobre, nous distribuerons le 3^e dazibao de l'année. Cet outil de sensibilisation rencontre toujours un plus grand succès.

Joignez-vous à l'aventure !

Infos : dazibaos@amnesty.be

CONCERT DE SOUTIEN samedi 22 septembre à 20h

Salle Beauvignot Place Saint-Martin à Tourinnes-la-Grosse

avec **KARIM BAGGILI**
BERNARD GUYOT
ENTROPIA

(JUAN CARLOS MELLADO, BERNARD L'HOIR, GWEN FRANÇOTTE)

TURDUS PHILOMELOS DYNA B. & NONO BATTESTI

Entrée : 12 €
10 € en prévente
7 € < 25 ans
gratuit < 12 ans

Réservations : 010 86 64 04 • 0473 56 11 61
ai-rhambye@hotmail.com

Préventes :

- Centre culturel de la vallée de la Nethen
- Champion Hamme-Mille
- Spar Beauvechain



AMNESTY INTERNATIONAL



**GRUPE 36
BEAUVECHAIN
GREZ-DOICEAU**

PRÉSERVER L'AVENIR DES DROITS HUMAINS AVEC AMNESTY

COMMENT LES GÉNÉRATIONS QUI NOUS SUIVRONT VONT-ELLES REPRENDRE LA FLAMME DES DROITS HUMAINS ?

Pour préserver l'autonomie totale de ses actions et son indépendance financière, Amnesty est financée principalement par ses membres et donateurs. En songeant à inclure la section d'Amnesty International-Belgique francophone dans votre testament, vous lui donnerez l'occasion d'agir pour une longue durée. Et vous favorisez ceux qui vous sont chers, grâce à la formule du legs en duo (voir plus loin).

Voici plusieurs possibilités d'envisager un testament en faveur d'Amnesty :

■ Si vous avez **des héritiers directs** (époux/épouse, enfants et petits-enfants), ils bénéficient d'une part légale de votre héritage, appelée *part réservataire*. Le reste, la *quotité disponible*, peut être attribué à une organisation de défense des droits humains comme Amnesty. Elle bénéficie de droits de succession réduits : 12,5% si le testament a été rédigé par une personne domiciliée dans la Région bruxelloise, 7% en Région wallonne et 8,8% en Flandre.

■ Si vos héritiers sont des **parents éloignés** ou des **amis sans lien de parenté**, ceux-ci devront s'acquitter de droits de succession élevés, pouvant atteindre plus de la moitié de la somme que vous souhaitez leur laisser ! La formule de legs en duo permet de limiter le paiement des droits de succession, tout en incluant Amnesty dans l'héritage. Exemple ci-dessous.

■ Si vous n'avez pas d'héritier direct ou éloigné, vous pouvez déclarer Amnesty International **légataire universel**. Elle s'acquittera alors de ses droits de succession de 12,5%, 7% ou 8,8% selon la Région.

LEGS CLASSIQUES

Vous habitez la Région bruxelloise, n'avez plus de famille proche et léguerez 200.000 € à un ami fidèle.

81.250 € =
solde revenant
à l'héritier

118.750 € = droits
de succession
dus à l'État

LEGS EN DUO

Vous léguerez à votre ami fidèle 100.000 € libres de tous droits de succession et 100.000 € à Amnesty, qui s'acquitte de ses propres droits de succession (12,5%) et de ceux de votre ami.

100.000 € =
solde revenant
à l'héritier

37.500 € =
solde pour
Amnesty

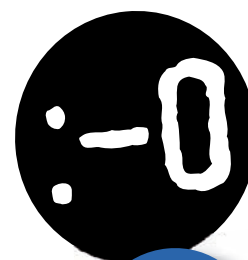
62.500 € =
droits de
succession
dus à l'État

Grâce à cette formule de legs en duo, **vous léguerez davantage à ceux qui vous sont chers, tout en préservant l'avenir des droits humains !**





Pas d'accord, j'assume !



Edition
2012

AMNESTY
INTERNATIONAL



**DERNIER
APPEL !**

**LE 19
OCTOBRE
2012**

**PARCE QU'ENSEMBLE,
ON FAIT PLUS DE BRUIT.
UNISSONS-NOUS POUR
LUTTER CONTRE L'UTILISATION
DES ENFANTS-SOLDATS !!**

**une action pour les jeunes,
une action qui ne peut se
faire sans vous !**

Après ces deux mois de vacances, nous profitons de ce numéro de rentrée pour lancer notre DERNIER appel.

Le 19 octobre prochain, Amnesty International lancera la troisième édition de *Pas d'accord, j'assume*. Cette journée, créée pour les jeunes, rassemblera toutes les écoles du secondaire et du primaire sous le symbole des droits humains. À Bruxelles ou en Wallonie, tous et toutes se mobiliseront dans leur établissement scolaire pour agir en faveur des droits des enfants.

Beaucoup d'entre vous se sont déjà inscrits et nous les en remercions. Dès maintenant et jusqu'au 5 octobre, inscrivez-vous et faites la promotion de cette journée auprès des professeurs, des éducateurs, des directeurs, des animateurs, ... que vous connaissez. Que ce soit le niveau primaire ou secondaire, pas de différence, tous sont invités.

CINQ BONNES RAISONS DE PARTICIPER À PAS D'ACCORD, J'ASSUME

1. Vous lutterez contre l'utilisation des enfants-soldats. Aujourd'hui, des milliers d'enfants ont remplacé le stylo par une arme. L'enseignement de la guerre a succédé à celui des maths et de l'anglais. Le terrain de football s'est transformé en un champ de bataille. Les copains de cours sont maintenant des « frères de sang ». Porteurs, éclaireurs, exécutants soumis, les enfants-soldats ne sont souvent que chair à canon dans les conflits. Faciles à manipuler et à remplacer, n'exigeant pas de salaire, n'ayant pas de famille à nourrir et consommant moins de

nourriture, ... ils continuent à être recrutés par des chefs armés. Grâce à « Pas d'accord, j'assume » vous lutterez contre l'utilisation des enfants-soldats en République démocratique du Congo.

2. Vous recevrez gratuitement un dossier pédagogique et son cahier d'exercices.

Afin de mieux comprendre la thématique, Amnesty propose un dossier composé de théorie, de témoignage, d'exemple et de contacts. Chaque professeur pourra l'exploiter avec sa classe grâce à un dossier d'exercices composé de trois niveaux d'apprentissage.

3. Des actions concrètes seront proposées.

Pour faire de « Pas d'accord, j'assume » un événement visuel et collectif, Amnesty a créé pour vous une action originale à consommer sans modération. Les cartes « opération courage » permettront à chaque jeune d'être créatif en décorant une carte postale destinée à l'Ambassadeur de la République démocratique du Congo en Belgique. Des grands drapeaux seront également mis à la disposition des écoles les plus motivées. L'objectif sera de faire disparaître les Kalachnikov figurant sur le drapeau.

4. Bien d'autres outils seront mis à votre disposition.

Flyers, DVD, silhouettes d'enfants-soldats, pétitions, etc. Amnesty vous offre une panoplie d'outils pour faire de *Pas d'accord, j'assume* un événement gigantesque.

5. Des animateurs disponibles rien que pour vous.

Des animateurs seront prêts dès le mois de septembre à passer dans les classes des écoles primaires et secon-

dares. Ils permettront aux élèves d'avoir un aperçu de la vie des enfants-soldats mais aussi de recevoir tous les outils pour agir.

Pour s'inscrire et recevoir le kit pédagogique, rien de plus simple, il suffit de nous envoyer le formulaire d'inscription ci-dessous.

Maintenant, à vous de jouer, on compte sur vous !

Pour toutes questions ou informations supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter soit par email à l'adresse llhoir@amnesty.be ou par téléphone au 02/ 543 79 08.

À très bientôt,

Laura Lhoir, responsable jeunesse

Formulaire d'inscription à renvoyer à AIBF, Laura Lhoir, 9 rue Berckmans, 1060 BXL

Nom de l'école :

Adresse :

Nom et prénom du responsable :

E-mail :

Téléphone :

Nombre d'élèves :

BONNES NOUVELLES ET FAITS NOUVEAUX

VOS LETTRES CHANGENT DES VIES

En décembre, les militants d'Amnesty ont consacré deux semaines très actives à écrire des lettres pour soutenir 14 personnes et groupes en danger. Ensemble, nous avons atteint le chiffre extraordinaire de 1,3 million de lettres et d'actions dans le monde entier.

LE LOGEMENT, C'EST UN DROIT

Vous êtes nombreux à avoir écrit au président du Nigeria et à avoir envoyé des photos pour montrer votre soutien aux résidents de Port Harcourt, où 200 000 personnes vivent sous la menace d'expulsions forcées. En conséquence, le gouvernement de l'État nigérian de Rivers a commencé récemment à s'impliquer davantage auprès des habitants des quartiers de Port Harcourt situés au bord de l'eau, notamment en organisant des réunions avec les organisations d'habitants.

« ILS NE PEUVENT PAS NOUS BRISER. »

Le prisonnier d'opinion Jabbar Savalan a été gracié et libéré quelques jours après que vos lettres soient parvenues en Azerbaïdjan. Ce jeune militant avait été emprisonné pour avoir publié sur Facebook des commentaires hostiles au gouvernement. « Ils peuvent nous arrêter, mais pas nous briser », a-t-il déclaré après sa libération.

Le 30 avril 2012, Jabbar Savalan a été appelé par l'armée pour effectuer son service militaire, alors que la loi l'en exemptait, en tant qu'étudiant. Il ne lui a été accordé que deux heures pour se préparer à partir, au lieu de la période de préavis habituelle de 10 jours. Amnesty demande instamment que Jabbar Savalan puisse interrompre immédiatement son service militaire pour poursuivre ses études.

©Amnesty International



Jabbar Savalan



Une militante du Canada allume une lanterne à l'effigie de Jabbar Savalan.



Bus circulant dans Paris avec le portrait de 12 personnes risquant de subir des atteintes à leurs droits fondamentaux.



Le portrait de Filep Karma est allumé lors d'un rassemblement devant l'ambassade d'Indonésie à Washington (États-Unis).



Président Jonathan Goodluck

©Amnesty International

« NOMAÁ »

« Sans vos lettres, votre action et votre solidarité, ce moment ne serait pas devenu réalité », a affirmé Valentina Rosendo Cantú. Après que vous soyez passés à l'action en faveur de Valentina et d'Inés Fernández Ortega, le gouvernement mexicain a fini par accepter d'assumer officiellement sa responsabilité dans leur viol et leur agression par des soldats mexicains en 2002.

« Nous voudrions profiter de l'occasion pour vous remercier sincèrement pour tout votre soutien », a ajouté Valentina. « À chacun d'entre vous : nomá [merci]. » Amnesty continue de demander instamment qu'une enquête soit menée et que les responsables soient déférés à la justice.

VOUS N'ÊTES PAS SEUL

Vos lettres parviennent progressivement à la cellule de prison de Filep Karma, en Indonésie, où il les lit avant de les redonner à sa famille pour qu'elle les conserve. On nous a dit qu'il était très heureux à chaque fois qu'il recevait une lettre. Ces messages lui montrent qu'il n'est pas seul et que des personnes du monde entier se préoccupent de son sort. Vos lettres ont également fait pression sur le ministre de la Justice et des Droits humains, qui a rendu visite à Filep Karma plus tôt dans l'année.

Filep Karma purge une peine de 15 ans pour avoir participé à une cérémonie à l'occasion de laquelle le drapeau de l'indépendance papoue a été hissé. Des dizaines d'autres personnes sont actuellement détenues en Indonésie pour leurs activités politiques non violentes.

©Amnesty International

Filep Karma



« DES CARTES VRAIMENT GENTILES »

« Ces lettres et ces cartes étaient vraiment gentilles, et elles nous ont réchauffé le cœur », a assuré Svetlana, la sœur de la militante russe des droits humains Natalia Estemirova, enlevée et assassinée en 2009.

À la suite de nos appels, les responsables de l'enquête menée sur cette affaire se sont récemment intéressés à des agents du poste de police de Kourtchaloï.

« Un mouvement de soutien émanant de l'opinion publique peut avoir une influence sur les autorités, nous a expliqué Svetlana. L'enquête sur les auteurs du meurtre de [Natalia] va enfin avancer. »

©Amnesty International



Natalia Estemirova

LE COMBAT CONTINUE

Grâce à *Écrire pour les droits*, Halil Savda a pu se rendre en France pour parler de la situation des objecteurs de conscience en Turquie, son pays natal. Sa visite a également mis en évidence les nombreuses restrictions qui pèsent sur la liberté d'expression dans le pays. Depuis son retour en Turquie, Halil Savda a été emprisonné pour avoir exprimé son soutien aux autres objecteurs de conscience. Il a ensuite été libéré sous condition en avril, et sa peine a pris fin le 3 juin dernier.

©Amnesty International

Halil Savda



« NE JAMAIS CÉDER »

« Vous nous avez accompagnés avec beaucoup de tristesse, c'est vrai, mais surtout avec beaucoup de gentillesse, d'amour et de détermination tout au long de cette année », ont écrit Jean-Claude Roger Mbede et ses codétenus, emprisonnés pour leur homosexualité, dans un message à ceux qui les soutiennent. « Nous vous exhortons à ne jamais céder au découragement et à ne jamais faiblir », demandent-ils.

Jean-Claude Roger Mbede a aujourd'hui bénéficié d'une libération provisoire. Il risque toutefois de retourner en prison.

©Amnesty International



Portrait de Jean-Claude Roger Mbede projeté sur un bâtiment à Cologne (Allemagne).

©Amnesty International



Valentina et Inés



Halil Savda à une manifestation d'Écrire pour les droits en France, lors de la Journée des droits de l'homme, 10 décembre 2011.

ÉCRIRE POUR LES DROITS

Dans tous les pays du monde, des gens sont libérés grâce au travail des membres d'Amnesty. Des témoignages émouvants nous parviennent des prisonniers libérés ou leur famille. Ils montrent qu'une action de masse peut avoir des résultats pour un meilleur respect des droits humains.

AGISSEZ MAINTENANT

www.ISAVELIVES.BE

COLOMBIE : MOVICE

DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS



© MOVICE

Le Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE) est une coalition de plus de 200 organisations de défense des droits humains ou à vocation sociale. Les membres du MOVICE militent afin d'obtenir vérité, justice et réparations pour les innombrables victimes de violations des droits humains perpétrées par les forces de sécurité et les groupes paramilitaires au cours du très long conflit armé dont la Colombie est le théâtre.

Les violences envers les membres du MOVICE et d'autres défenseurs des droits humains (menaces, attaques, assassinats) se sont multipliées après la promulgation de la Loi de 2011 sur les victimes et la restitution de terres, qui pourrait aboutir à la restitution de certaines terres que toutes les parties au conflit ont usurpées par la force.

Les militants faisant campagne en faveur des communautés afrocolombiennes, des peuples indigènes

et des paysans déplacés par le conflit sont particulièrement visés.

La famille Verbel Rocha, qui fait partie de la section du MOVICE du département de Sucre, a été régulièrement prise pour cible par des paramilitaires en raison de son activité militante. Eder Verbel Rocha a été assassiné le 23 mars 2011, et d'autres membres de sa famille ont subi des attaques destinées à les réduire au silence et à les chasser de leurs terres. En avril 2012, Hermés Verbel Rocha a fait l'objet d'une tentative de meurtre. Le 18 mai 2010, Rogelio Martínez a été tué dans la municipalité de San Onofre, où il dirigeait la communauté de paysans de La Alemania. Il militait en faveur de la restitution des terres de la communauté, dont les paramilitaires s'étaient emparés violemment dix ans plus tôt, et contre l'impunité dont jouissent ces derniers. En mai 2012, d'autres membres du MOVICE travaillant à La Alemania ont reçu des menaces de mort. Le 8 mai, des

membres du MOVICE qui demandaient que justice soit rendue à la communauté paysanne de La Europa, à San Onofre, où 12 paysans avaient été tués et 80 autres déplacés en 1994, ont reçu une menace de mort par courriel.

Dans vos lettres, demandez instamment aux autorités de prendre des mesures efficaces afin de protéger les membres du MOVICE, conformément à leurs souhaits. Exigez l'ouverture immédiate d'enquêtes sur les attaques perpétrées contre les défenseurs des droits humains. Envoyez vos appels à :

Juan Manuel Santos
Presidente de la República de Colombia
Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26
Bogotá - Colombie
Fax : +57 1 337 5890
Formule d'appel : Excmo. Sr. Presidente Santos, / Monsieur le Président,

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Président,
J'ai appris avec beaucoup d'inquiétude que récemment les attaques parfois mortelles se sont intensifiées à l'encontre de membres du mouvement MOVICE et d'autres défenseurs des droits humains.

Ceci particulièrement depuis l'établissement de la « loi de restitution de territoire », laquelle devait conduire à la restitution de certains territoires dont s'étaient accaparées les parties en conflit.

A titre d'exemple, citons l'assassinat de Eder Verbel Rocha le 23 mars 2011 dont la famille était membre de MOVICE dans le département de Sucre. En mai 2010, il y eut l'assassinat de Rogelio Martínez, chef d'une communauté paysanne de La

Alemania. Il faisait campagne contre l'impunité et réclamait le retour à la communauté de terres volées par des paramilitaires une dizaine d'années plus tôt. D'autres membres de MOVICE ont été tués et certains de la communauté de La Europa à San Onofre ont reçu des menaces de mort.

En tant que membre/sympathisant d'Amnesty International, je vous prie instamment de faire en sorte que des mesures efficaces de protection soient prises pour les membres du MOVICE. Je vous demande également que des enquêtes soient ouvertes sur les attaques dont font l'objet les défenseurs des droits humains.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

ROUMANIE : FAMILLES DE LA RUE COASTEI

« NULLE PART
OÙ ALLER »

© MOVICE

Le 17 décembre 2010, les autorités locales de Cluj-Napoca, en Roumanie, ont expulsé de force 76 familles, des Roms pour la plupart, soit environ 350 personnes, installées dans le centre-ville. Quarante familles ont été relogées dans de nouvelles habitations en périphérie de la ville, dans le quartier neuf de Pata Rat, qui est situé près de la décharge municipale et d'une ancienne déchetterie destinée aux produits chimiques. Ces logements sont médiocres. Comme l'explique un des habitants, « la pièce est toute petite ; l'humidité de l'air extérieur imprègne les murs.

C'est terrible, c'est un cauchemar... Ce n'est pas un endroit pour une famille... À côté de nous, il y a une famille de 13 personnes, dont 11 enfants, dans une seule pièce. » Les logements ne disposent ni de l'eau chaude ni du gaz, mais l'eau et l'électricité sont four-

nies et l'évacuation des eaux usées est assurée. L'arrêt de bus le plus proche est à environ 2,5 km, ce qui pèse sur l'accès des habitants à l'éducation, à l'emploi, à la santé et aux autres services fondamentaux.

Sur les 76 familles, 36 ne se sont vu offrir aucune solution de logement et se sont donc retrouvées à la rue. Sept familles sont hébergées par des proches dans les logements déjà surpeuplés du quartier de Pata Rat. Les 29 autres familles ont été autorisées par les autorités locales à construire des logements de fortune près des habitations qui ont été fournies. Elles n'ont ni eau courante, ni installations sanitaires, ni électricité.

N'ayant conclu qu'un accord verbal avec la municipalité et ne disposant d'aucune sécurité d'occupation, elles vivent dans la peur quotidienne d'être expulsées.

Dans vos lettres, exhortez le maire de Cluj-Napoca à entreprendre une véritable consultation de toutes les familles du quartier neuf de Pata Rat, afin de mettre en place un autre projet visant à résoudre durablement la

question du logement. Priez le maire de fournir des recours effectifs et d'accorder réparation aux victimes d'expulsions forcées pour les pertes et les souffrances qu'elles ont subies. Demandez-lui également de répondre, à court terme, aux besoins urgents des familles du quartier de Pata Rat, en leur fournissant un minimum de sécurité d'occupation et un accès suffisant à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux services. Envoyez vos appels à l'adresse suivante :

Primar Cluj-Napoca
Str. Motilor nr. 7
Cluj-Napoca - Roumanie
Courriel :
internationaldivision@primariaclužnapoca.ro (à l'attention du Maire de Cluj-Napoca)
Fax : + 40 264 430240
Formule d'appel : Monsieur le Maire,

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Maire de Cluj-Napoca,
Le droit à un logement décent fait partie des droits de l'homme et c'est en tant que membre d'Amnesty International qui défend ces droits que je vous écris. Il nous revient que 76 familles de Roms (350 personnes) ont été expulsées du centre-ville de Cluj Napoca et vivent depuis dans des conditions inhumaines, que ce soit carrément dans la rue ou dans des logements minuscules et insalubres, parfois sans eau ni électricité ni gaz, et loin de tout accès à l'éduca-

tion, à l'emploi ou à la santé. N'ayant de plus aucun accord avec la municipalité, ils vivent dans un état d'insécurité permanent.

Je vous demande instamment de mettre fin à cette situation et de permettre à ces gens de vivre dans des logements dignes d'être humains.

Croyez, Monsieur le Maire, à toute ma considération.

CHINE CHEN : ZHENPING

DROGUÉE ET
TORTURÉE

En août 2008, Chen Zhenping a été condamnée à huit ans d'emprisonnement pour avoir pratiqué le Fa Lun Gong, mouvement spirituel interdit en Chine. Elle a régulièrement été rouée de coups, s'est vu injecter des médicaments de force et a reçu des décharges électriques. D'après une ancienne détenue,

Chen Zhenping aurait été fréquemment déshabillée et battue, on l'aurait attachée à un lit et ne l'aurait pas laissée utiliser les toilettes. Selon des témoins, on l'entendait crier :

« Ne me faites pas l'injection, je ne veux pas de ce médicament. ». Ses codétenues aussi l'auraient battue. Chen Zhenping est actuellement détenue à la prison pour femmes de la province du Henan. Il est peu probable qu'elle ait pu se faire représenter lors de son procès, les autorités chinoises dissuadant systématiquement les avocats de défendre les pratiquants du Fa Lun Gong. Sa famille a enfin réussi à en engager un après le procès, mais il n'a pu ni parler en privé à sa cliente, ni enquêter sur son affaire.

Quand la fille de Chen Zhenping s'est rendue au tribunal pour demander une copie du jugement, on lui a répondu de revenir plus tard.

Lorsqu'elle y est retournée, elle a été frappée à coups de poing et de pied et piétinée par une employée du tribunal. La police locale a refusé d'enquêter sur les faits.

Dans vos lettres, demandez la libération immédiate et sans condition de Chen Zhenping, qu'Amnesty International considère comme une prisonnière d'opinion. Demandez instamment aux autorités de mener une enquête sur les actes de torture signalés et de déferer à la justice les personnes soupçonnées d'en être responsables. Dans vos lettres, à côté du nom de Chen Zhenping, veuillez faire figurer les caractères chinois suivants : 陈真萍. Envoyez vos appels à :

Li Xinming
Secretary, Political and Legal Committee
Jinshuiqu Jinshuilu, 17
Zhengzhou, 450000
Henan
Chine
Formule d'appel : Monsieur le Secrétaire,

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Secrétaire,
Je me permets d'attirer votre attention sur le cas de Chen Zhenping, condamnée en août 2008 à 8 ans de prison. Elle était membre de Falun Gong, mouvement illégal en Chine.

Actuellement elle est détenue à la prison de femmes de Henan. Selon les témoignages, elle serait régulièrement soumise à des mauvais traitements. Lors de son procès, son avocat n'a pu s'entretenir avec elle, ni avoir accès à son dossier.

De plus, la copie du jugement n'a pu être remise à sa fille qui a fait l'objet de violences lorsqu'elle l'a réclamée.

En tant que membre/sympathisant d'Amnesty International, je

vous demande instamment la libération immédiate et inconditionnelle de Chen Zhenping que je considère comme une prisonnière d'opinion détenue uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression et d'association.

Je vous demande également l'ouverture d'une enquête sur les mauvais traitements qu'elle aurait subis et que les responsables soient traduits en justice.

Je vous remercie de prendre ma requête en compte et vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma haute considération.

ÉGYPTÉ : MOHAMED SAYED IBRAHIM ABDEL LATIF

TUÉ PAR
BALLES : UNE
ENQUÊTE DOIT
Avoir LIEU SUR
CE MEURTRE

© DR

En Égypte, Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif a été tué par balles alors qu'il tentait de conduire à l'hôpital un homme blessé lors de manifestations antigouvernementales. Cet homme de 23 ans a quitté son domicile à 17 heures, le 29 janvier 2011, pour se procurer du matériel nécessaire à son travail de boulanger. Il a retrouvé des amis près du poste de police d'Imbaba, dans la banlieue du Caire, alors que la police y dispersait une manifestation.

Des jeunes d'Imbaba avaient essayé de rallier la principale manifestation antigouvernementale de la place Tahrir mais en avaient été empêchés par des policiers, aidés par des hommes armés en civil, qui leur tiraient dessus depuis les toits proches du poste de police d'Imbaba. Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif et ses amis ont rencontré un homme blessé. Mohamed aurait reçu une balle dans le cou et une autre dans le bras alors qu'il essayait d'aider cet homme en l'emmenant à l'hôpital. Il est lui-

même mort à l'hôpital, peu de temps après.

Le lendemain, il a été demandé à son frère, Ashraf, de signer une déclaration indiquant qu'il ne souhaitait pas que le corps de Mohamed Sayed Ibrahim Ashraf Latif fasse l'objet d'un examen médico-légal ni que le parquet soit saisi. Avec l'aide de l'avocat de la famille, Ashraf a malgré tout réussi à demander qu'une autopsie soit réalisée. Sa famille et celles d'autres personnes tuées pendant les manifestations affirment avoir fait l'objet de pressions de la police pour leur faire retirer leur plainte contre les agents du poste d'Imbaba.

Les proches de Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif ne demandent qu'une chose : que justice soit rendue pour la mort de Mohamed. Un an plus tard, ils attendent toujours.

Dans vos lettres, demandez qu'une enquête complète, indépendante et impartiale soit

menée sur la mort de Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif. Demandez instamment que toute personne présumée responsable soit jugée dans le respect des normes d'équité des procès et sans qu'il soit recouru à la peine de mort. Envoyez vos appels à l'adresse suivante :

Prime Minister Kamal al-ganzoury
Office of the Prime Minister
Maglis al-Sha'ab Street
Cairo
Égypte
Fax : +20 227947376 / 2027958048
Courriel : pm@cabinet.gov.eg.
Formule d'appel : Monsieur le Premier Ministre,

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Premier Ministre,

C'est en ma qualité de membre d'Amnesty International, organisation de défense des droits humains que je vous écris au sujet de votre compatriote, Mr Mohamed Sayed Ibrahim Abdel Latif. Cet homme, boulanger de son état, est mort le 29 janvier 2011. Il a été atteint par des balles alors qu'il essayait d'emmener à l'hôpital un autre homme blessé au cours d'une manifestation réprimée par la police armée.

Ceci s'est passé dans la banlieue du Caire près du poste de police d'Imbaba.

Nous demandons qu'une enquête ait lieu dans le respect des normes d'équité et que les responsables de cette mort soient jugés sans qu'il soit recouru à la peine de mort.

Croyez, Monsieur le Premier Ministre, à toute ma considération.

GAMBIE : AMADOU SCATTRED JANNEH

EMPRISONNÉ
POUR
Avoir POSSÉDÉ
DES T-SHIRTS

©Coalition for Change-
The Gambia (CCG)

Amadou Scattred Janneh purge une peine d'emprisonnement à vie pour avoir été en possession de T-shirts arborant un slogan signifiant « En finir maintenant avec la dictature ».

Il a été arrêté le 7 juin 2011 et inculpé pour avoir « tenté de provoquer ou de susciter la haine ou le mépris ou d'inciter à la déloyauté envers la personne du Président ou le gouvernement de Gambie ».

Ancien ministre de l'Information et de la Communication dans le gouvernement gambien, Amadou Scattred Janneh a été condamné aux travaux forcés à perpétuité le 16 janvier 2012.

Les T-shirts avaient été fabriqués par l'organisation non gouvernementale Coalition pour le changement en Gambie

(CCG). Dans ce pays, les journalistes et les militants sont régulièrement victimes de violations de leurs droits fondamentaux, notamment d'arrestations et de placements en détention illégaux, de torture, de procès iniques, de harcèlement, d'agressions et de menaces de mort, ce qui rend leur travail extrêmement difficile.

Dans vos lettres, demandez la libération immédiate et sans condition d'Amadou Scattred Janneh, qu'Amnesty International considère comme un prisonnier d'opinion. Soulignez que son arrestation et son placement en détention violent ses droits à la liberté d'expression, de réunion et d'association. Envoyez vos appels à l'adresse suivante :

President, Dr. Alhaji yahya Jammeh
Private Mail Bag
State House
Banjul, gambie
Fax : +220 4227034
Courriel : info@statehouse.gm
Formule d'appel : Monsieur le Président,

MODÈLE DE LETTRE

Monsieur le Président,

C'est en ma qualité de membre d'Amnesty international, organisation apolitique de défense des droits humains, que je vous écris pour vous demander la libération immédiate et sans condition de Monsieur Amadou Scattred Janneh, arrêté le 7 juin 2011 et condamné à perpétuité pour avoir été en possession de T-shirts portant le slogan « En finir avec la dictature ».

Une telle détention viole les droits à la liberté d'expression de cet

ancien ministre de l'information et de la communication, c'est pourquoi Amnesty considère-t-elle Monsieur Scattred comme un prisonnier d'opinion et demande que la liberté lui soit rendue sans conditions.

Veuillez agréer, Monsieur le Président l'expression de ma considération distinguée.

DIX BOUGIES POUR LA JUSTICE INTERNATIONALE

Depuis la création de la Cour pénale internationale, il y a 10 ans, un long chemin a été parcouru sur la voie de la justice pour les victimes de certains des crimes les plus graves commis dans le monde. **JONATHAN O'DONOHUE**, conseiller à Amnesty International sur les questions juridiques, revient sur les difficultés rencontrées par la Cour au fil de ces années, sur ses succès et sur les défis qu'il lui reste à relever.

Nous avons beaucoup de raisons de nous réjouir le 1^{er} juillet 2012 à l'occasion du 10^e anniversaire de la Cour pénale internationale (CPI). Le seul fait qu'elle existe a donné aux victimes de crimes de guerre, de génocide et de crimes contre l'humanité, ainsi qu'à leurs proches, l'espoir d'obtenir justice. En outre, les personnes qui projettent de commettre de tels crimes sont maintenant obligées d'y réfléchir à deux fois, car elles savent qu'elles pourraient être amenées à répondre de leurs actes.

Le 14 mars 2012, la CPI a rendu son premier arrêt. Elle a déclaré Thomas Lubanga coupable d'avoir recruté et utilisé des enfants soldats en République démocratique du Congo (RDC). La Cour a ouvert des enquêtes et des poursuites pour des crimes commis en Côte d'Ivoire, au Kenya, en Libye, en Ouganda, en République centrafricaine, en RDC et au Darfour (Soudan). Elle examine par ailleurs l'opportunité d'enquêter sur des crimes dénoncés dans un certain nombre d'autres pays, dont l'Afghanistan, la Colombie, la Géorgie, le Honduras et le Nigeria.

Amnesty International a commencé à faire campagne en faveur d'une CPI en 1994. Le Statut de Rome, qui définit la Cour et son fonctionnement, a été adopté en juillet 1998. Les membres d'Amnesty International se sont alors mobilisés, aux côtés de milliers de militants d'autres organisations, pour obtenir la ratification ou l'adhésion de 60 États. C'était le seuil nécessaire pour donner naissance à la CPI. Nous avons atteint notre objectif en tout juste quatre années et la CPI est devenue réalité en 2002. Pas moins de 121 États ont ratifié le statut de Rome à ce jour.

Il reste néanmoins beaucoup à faire. Des crimes relevant de la compétence de la CPI ont été commis dans de nombreux pays qui ont ratifié le Statut. La CPI devrait pouvoir réagir aux crimes commis dans quelque partie du monde que ce soit, mais cela est très difficile, compte tenu en particulier du fait que les fonds alloués à la CPI sont de plus en plus insuffisants.

D'autre part, jusqu'à présent, tous les dossiers traités par la CPI portent sur des situations en Afrique, ce qui lui vaut d'être soupçonnée de partialité. Dans six des sept pays concernés, l'enquête a en fait été ouverte à l'initiative des autorités nationales ou du Conseil de sécurité de l'ONU, mais une question demeure néanmoins posée : pourquoi la CPI n'a-t-elle pas encore agi en Afghanistan, en Colombie, en Géorgie ou au Honduras ?

Par ailleurs, de nombreux crimes sont commis dans des pays qui n'ont pas adhéré au Statut de Rome de la CPI. Le Conseil de sécurité de l'ONU, qui peut saisir le procureur de la CPI de ces crimes, a usé de son pouvoir en faisant des choix politiques : il a ainsi déferé les situations au Darfour et en Libye, mais pas encore celle en Syrie.

Sur les 17 personnes ayant fait jusqu'à présent l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI, seules six ont été arrêtées et transférées à la Cour. Le président soudanais Omar el Béchir, par exemple, a été inculpé de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre commis au Darfour. Il a pu néanmoins se rendre dans de nombreux pays sans être arrêté. La CPI est dépendante de l'action des autorités nationales, qui doivent s'acquiescer de leur obligation d'arrêter les suspects. Or, beaucoup d'États ne manifestent aucune volonté de le faire.

La CPI doit également relever un certain nombre de défis en son sein même. Sa stratégie actuelle en matière de poursuites ne lui permet d'agir que sur un nombre limité d'affaires et sur des faits restreints, ce qui soulève plusieurs problèmes. On a ainsi reproché au procureur de ne pas avoir enquêté de manière exhaustive sur plusieurs accusations graves dans l'affaire Lubanga, notamment sur des crimes de violence sexuelle commis en RDC. De nombreuses victimes de Thomas Lubanga ont ainsi été privées de toute possibilité d'obtenir justice auprès de la CPI.

La Cour ne peut traiter individuellement chaque infraction dans les situations comme celle de la RDC, où des crimes massifs ont été commis. Pour autant, il reste essentiel que l'enquête sur les allégations soit menée d'une manière qui prenne en compte l'ensemble des crimes commis.

Amnesty International travaille avec la CPI, les États et ses partenaires pour avancer sur ces points délicats. Nous sommes mobilisés dans le cadre de notre campagne pour la justice internationale pour amener un plus grand nombre d'États à ratifier le Statut de Rome de la CPI. Nous intervenons auprès des gouvernements pour qu'ils accordent des fonds suffisants à la CPI et qu'ils arrêtent les suspects. Nous demandons au Conseil de sécurité de saisir le procureur d'autres crimes, en particulier ceux commis en Syrie. Et nous apportons notre contribution sur la façon dont la CPI pourrait améliorer sa stratégie de poursuites et permettre aux victimes de recevoir véritablement justice.

AGISSEZ

Suivez notre campagne Facebook sur on.fb.me/N01B5n

Retrouvez-nous sur twitter.com/#!/Cmpn4IntJustice

LES CAMPAGNES D'AMNESTY INTERNATIONAL S'EFFORCENT D'OBTENIR LA JUSTICE ET LA LIBERTÉ POUR TOUS ET DE MOBILISER L'OPINION PUBLIQUE POUR UN MONDE MEILLEUR, QUE CE SOIT LORS DE CONFLITS TRÈS MÉDIATISÉS OU DANS DES ENDROITS OUBLIÉS DE LA PLANÈTE.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

Dans le monde entier, des militants font la preuve qu'il est possible de résister aux forces qui bafouent les droits humains. Rejoignez ce mouvement mondial. Combattez les marchands de peur et de haine.

Adhérez à Amnesty International et participez, au sein d'un mouvement mondial, à la lutte contre les atteintes aux droits fondamentaux. Vous pouvez nous aider à changer les choses.

Ensemble, nous pouvons faire entendre notre voix.

Je désire recevoir des renseignements complémentaires sur les conditions d'adhésion à Amnesty International.

NOM

ADRESSE

TÉL.

E-MAIL

Veuillez retourner le formulaire ci-dessus à Amnesty International, rue Berckmans, 9 à 1060 Bruxelles, ou par fax au 02/537.37.29.

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne, en allant sur <http://www.amnesty.be/membres>

Vous pouvez agir tous les jours pour des individus en danger en vous rendant sur : <http://www.isavelives.be>



UN CHANGEMENT D'ADRESSE ? TENEZ-NOUS AU COURANT !

Je change d'adresse (inscrire uniquement la nouvelle adresse). Bulletin à renvoyer à Amnesty International, rue Berckmans, 9 à 1060 Bruxelles, ou par mail à [Michèle Ligot - mligot@amnesty.be](mailto:mligot@amnesty.be).

NOM

PRÉNOM

N° DE MEMBRE

ADRESSE

TÉL.

GSM

E-MAIL

Agir par sms, c'est à la fois signer les pétitions d'Amnesty et soutenir financièrement son action.

VOTRE GSM PEUT SAUVER DES VIES

ENVOYEZ «AUF»
AU 3313

Activation gratuite
Sms reçu : gratuit
Sms envoyé : 2 €

- **Inscription** : envoyez le message "AUF" au numéro "3313".
 - La pétition vous sera envoyée par sms le mercredi à 14h.
 - Répondez au message avec votre nom, prénom et coordonnées au numéro "3313" pour signer la pétition.
 - Envoyez autant de réponses que vous le souhaitez. Une seule réponse avec vos coordonnées sera reprise pour la pétition, les autres seront considérées comme don.
 - Les signatures récoltées sont envoyées vers les autorités chaque mercredi suivant.
 - **Pour se désabonner** : envoyer le message "STOP" au "3313". Votre désabonnement sera effectif sans délai.
 - **Coût** :
 - Activation et abonnement : gratuit.
 - Le message que nous vous envoyons : gratuit.
 - Le message lorsque vous nous répondez : 2 €.
- Ce coût permet de financer le service et de soutenir Amnesty pour l'ensemble de ses activités.

AMNESTY
INTERNATIONAL

